
RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN

2021

SOMMAIRE

01 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 3

1.1. Informations financières sélectionnées	3
1.2. Résultat net consolidé	6
1.3. Situation financière	8
1.4. Solvabilité	10
1.5. SCOR Global P&C	10
1.6. SCOR Global Life	10
1.7. Opérations avec les parties liées	11
1.8. Facteurs de risque	11
1.9. Risques liés aux développements macroéconomiques futurs	11

02 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2021 (NON AUDITÉS) 12

2.1. Bilan consolidé semestriel	12
2.2. Compte de résultat consolidé semestriel	14
2.3. État des produits et pertes reconnus au cours du semestre	15
2.4. Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel	16
2.5. Tableau de variation des capitaux propres semestriel	17

Généralités

Les chiffres présentés dans ce document peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux des tableaux et du texte. Les pourcentages et les variations en pourcentage sont calculés sur des chiffres complets (y compris les décimales) ; par conséquent, le document peut contenir des différences non significatives dans les sommes et les pourcentages en raison des arrondis. Sauf indication contraire, les sources pour le classement des entreprises et les positions sur le marché sont internes.

Déclarations prévisionnelles

Ce document contient des déclarations et des informations prévisionnelles sur les objectifs de SCOR, notamment en ce qui concerne ses projets actuels ou futurs. Ces déclarations sont parfois identifiées par l'utilisation du futur ou du mode conditionnel, ainsi que par des termes tels que « estimer », « croire », « avoir pour objectif de », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « aboutir à », « devoir » et autres expressions similaires. Il convient de noter que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations prévisionnelles dépend des circonstances et des faits qui se produiront à l'avenir.

Les déclarations prévisionnelles et les informations relatives aux objectifs peuvent être influencées par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, les performances et les réalisations futurs prévus ou attendus par SCOR.

L'impact de la crise du Covid-19 sur les activités et résultats de SCOR ne peut toujours pas être évalué avec précision à ce stade, compte tenu de l'incertitude liée à la fois à l'ampleur et à la durée de la pandémie de Covid-19 ainsi qu'aux effets possibles des futures décisions gouvernementales et/ou évolutions juridiques dans ce contexte. Cette incertitude découle de la grande difficulté à formuler des hypothèses solides sur l'impact de cette crise en raison du manque d'événements comparables, de la nature persistante de la pandémie et de ses répercussions profondes sur l'économie mondiale, la santé de la population ainsi que sur les clients et partenaires de SCOR.

Ces hypothèses comprennent notamment :

- la durée de la pandémie, son impact sur la santé à court et long terme ;
- la disponibilité, l'efficacité et le taux d'utilisation des vaccins ;
- la réponse des organes gouvernementaux à l'échelle mondiale (y compris exécutifs, législatifs et réglementaires) ;
- les actions judiciaires ou influences sociales potentielles ;

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2021 (NON AUDITÉS) 19

3.1. Informations générales	19
3.2. Principes de préparation et méthodes comptables	19
3.3. Événements significatifs de l'année	21
3.4. Regroupements d'entreprises	22
3.5. Information sectorielle	22
3.6. Autres actifs et passifs financiers	26
3.7. Impôts sur les résultats	31
3.8. Résultat net par action	31
3.9. Litiges	32
3.10. Événements postérieurs à la clôture	32

04 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 33

05 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS 34

06 ANNEXE - CALCUL DES RATIOS FINANCIERS 35

- la couverture et l'interprétation des contrats de SCOR dans ces circonstances ;
- l'évaluation de l'estimation du sinistre net et de l'impact des mesures d'atténuation des sinistres.

Par conséquent,

- toutes les évaluations et les chiffres en résultant présentés dans ce document sont nécessairement des estimations basées sur des analyses évolutives, et comprennent un large éventail d'hypothèses théoriques, qui sont encore très évolutives ;
- à ce stade, aucun des scénarios, évaluations, analyses d'impact ou chiffres ne peut être considéré comme certain ou définitif.

Les informations relatives aux risques et incertitudes pouvant affecter l'activité de SCOR sont présentées dans le document d'enregistrement universel 2020 déposé le 2 mars 2021 sous le numéro D.21-0084 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponible sur le site internet de SCOR www.scor.com.

En outre, ces déclarations prévisionnelles ne sont pas des « prévisions de bénéfice » au sens de l'article 1 du règlement délégué de la Commission (UE) 2019/980.

Informations financières

Les informations financières du Groupe contenues dans ce document sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations telles que publiées et approuvées par l'Union européenne.

Sauf indication contraire, les éléments du bilan et du compte de résultat et les ratios de l'exercice précédent n'ont pas été reclassés. Le calcul des ratios financiers (tels que l'actif net par action, le rendement sur investissements, le rendement sur actifs investis, le ratio de coût du Groupe, le rendement des capitaux propres, le ratio combiné net et la marge technique vie) est détaillé en annexe de ce rapport.

Les résultats financiers du premier semestre 2021 ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes indépendants de SCOR. Sauf indication contraire, tous les chiffres sont présentés en euros. Tout chiffre pour une période postérieure au 30 juin 2021 ne doit pas être considéré comme une prévision des résultats financiers attendus pour ces périodes.

Le ratio de solvabilité n'est pas une valeur audité.

01

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

1.1.1. CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

SCOR SE (« la Société ») et ses filiales consolidées (l'ensemble étant nommé dans le présent document « SCOR » ou « le Groupe ») forment le 4^e plus grand réassureur ⁽¹⁾ au monde, comptant plus de 4 400 clients. Le Groupe est organisé en trois *business units*, SCOR Global P&C, SCOR Global Life et SCOR Global Investments, et autour de trois plates-formes régionales de gestion (les « hubs ») : le hub de la région EMEA, le hub de la région Amériques et le hub de la région Asie-Pacifique.

Face à la pandémie de Covid-19 ⁽²⁾, SCOR a une nouvelle fois démontré la force et la résilience de son modèle économique ainsi que sa capacité à absorber des chocs majeurs. Le Groupe poursuit la mise en œuvre de son plan stratégique « Quantum Leap » alliant croissance, rentabilité et solvabilité, et sans changer son appétit au risque, sa politique de protection et de gestion du capital.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2021 (non audité)	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2020 (non audité)
SCOR Groupe consolidé			
Primes brutes émises	8 441	16 368	8 195
Primes nettes acquises ⁽⁴⁾	6 672	14 517	7 385
Résultat opérationnel	606	479	128
Résultat net consolidé – Part du Groupe ⁽⁵⁾	380	234	26
Produits financiers nets ⁽¹⁾⁽⁶⁾	295	665	302
Ratio des coûts ⁽¹⁾	4,4 %	4,5 %	4,7 %
Rendement sur actifs investis ⁽¹⁾	2,5 %	2,8 %	2,6 %
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	12,2 %	3,8 %	0,8 %
Résultat par action (<i>en euros</i>) ⁽²⁾	2,04	1,26	0,14
Actif net par action (<i>en euros</i>) ⁽¹⁾	33,96	33,01	34,19
Cours de l'action (<i>en euros</i>) ⁽³⁾	26,82	26,42	24,40
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	531	988	343
Capitaux propres totaux	6 338	6 177	6 392
SCOR Global P&C			
Primes brutes émises	3 768	7 160	3 518
Ratio combiné net ⁽¹⁾	97,2 %	100,2 %	102,3 %
SCOR Global Life			
Primes brutes émises	4 673	9 208	4 677
Marge technique vie ⁽¹⁾⁽⁷⁾	13,1 %	5,8 %	5,4 %

(1) Se référer à l'annexe – Calcul des ratios financiers pour le détail du calcul.

(2) Se référer à la note 3.8 – Résultat net par action pour le détail du calcul.

(3) Cours de bourse au 30 juin 2021 (31 décembre 2020, 30 juin 2020).

(4) Se référer à la section 1.2.3 – Primes nettes acquises.

(5) Se référer à la section 1.2.5 – Résultat net consolidé – part du Groupe.

(6) Se référer à la section 1.2.4 – Produits financiers nets.

(7) Se référer à la section 1.6.2 – Marge technique SCOR Global Life.

(1) En primes de réassurance nettes émises, source : « AM Best Special Report Global Reinsurance 2020 ».

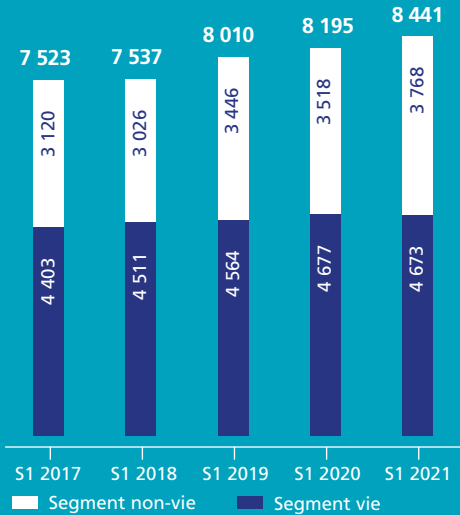
(2) Voir la section 1.2.1 – Covid-19.

1.1.2. SYNTHÈSE

Les chiffres du premier semestre 2021 incluent l'impact de la pandémie de Covid-19. Se référer à la section 1.2.1 pour plus de détails.

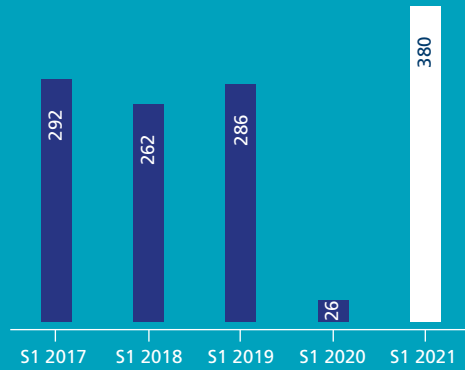
Primes brutes émises (non audité)

En millions d'euros



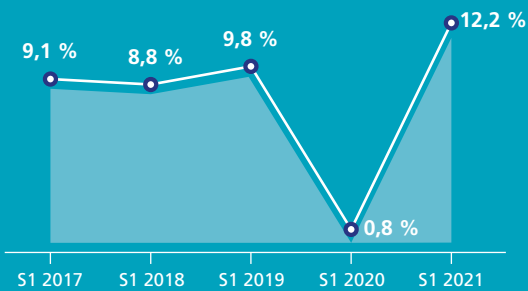
Résultat net consolidé – part du Groupe (non audité)

En millions d'euros



Rendement des capitaux propres * (non audité)

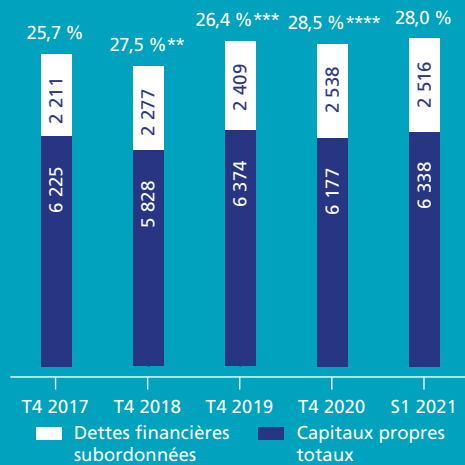
En %



* Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (obtenus en ajustant les capitaux propres du début de la période de tous les mouvements sur la période au prorata temporis).

Capitaux propres, dettes et effet de levier * (non audité au 30 juin 2021)

En % – En millions d'euros



* L'effet de levier est obtenu en divisant les dettes subordonnées par la somme des capitaux propres et des dettes subordonnées. Le calcul exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux dettes subordonnées. Ce ratio est exprimé en pourcentage. Il permet de déterminer dans quelle mesure les activités du Groupe sont financées par des prêteurs plutôt que par les actionnaires.

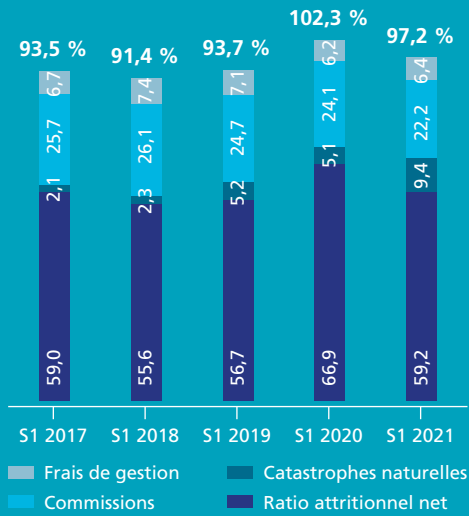
** En mars 2018, SCOR a émis des titres obligataires à durée indéterminée pour un montant de 625 millions de dollars américains. En juin et novembre 2018, SCOR a racheté la totalité de l'encours de ses titres subordonnés à durée indéterminée de 315 et 250 millions de francs suisses en utilisant les fonds de cette nouvelle émission.

*** En décembre 2019, SCOR a émis des titres obligataires à durée indéterminée pour un montant de 125 millions de dollars américains. Ces nouveaux titres obligataires sont assimilés pour former une souche unique avec la ligne déjà existante des titres obligataires super subordonnés pour le montant de 625 millions de dollars américains émis en mars 2018. L'émission de ces nouveaux titres est assortie des mêmes conditions générales que les titres originaux.

**** En septembre 2020, SCOR a émis des titres obligataires subordonnés à durée déterminée pour un montant de 300 millions d'euros. En octobre 2020, SCOR a remboursé par anticipation la totalité de sa dette subordonnée de 125 millions de francs suisses, déjà refinancée par les fonds provenant des titres émis en 2019 pour un montant de 125 millions de dollars américains.

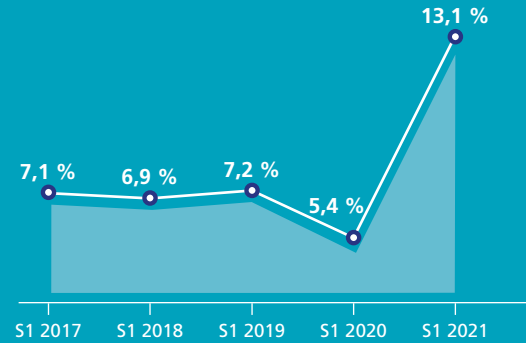
Ratio combiné net * (non audité)

En %



Marge technique vie * (non audité)

En %

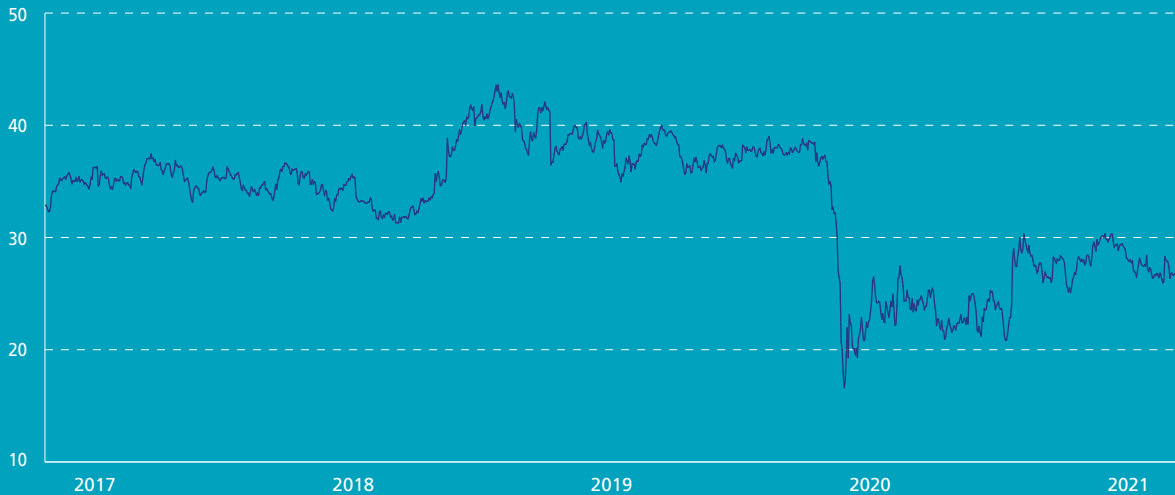


* La marge technique vie est le résultat technique net augmenté des intérêts sur dépôts espèces rapporté aux primes brutes acquises nettes des primes acquises récédées. Le résultat technique net est le résultat net des opérations de réassurance de la business unit vie, y compris les produits et charges implicites dans les accords de réassurance et de rétrocession, ou pleinement liés à ces accords.

* Le ratio combiné net est calculé en divisant la somme, nette de rétrocession, des charges de prestations non-vie (y compris les catastrophes naturelles), des charges de commissions et des frais de gestion par les primes acquises nettes de rétrocession.

Prix de l'action





En euros



1.1.3. INFORMATIONS SUR LES NOTATIONS FINANCIÈRES

La Société et certaines de ses filiales d'assurance sont évaluées par des agences de notation reconnues.

Au 30 juin 2021, les principales notations pour la Société sont les suivantes ⁽¹⁾ :

	Solidité financière	Dettes senior	Dettes subordonnées
	A+ Perspective stable	aa-	a
	AA- Perspective stable	A+	A-
	Aa3 Perspective stable	N/A	A2 (hyb)
	AA- Perspective stable	AA-	A

Le 21 juin 2021, SCOR a été informé de la décision de l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) de confirmer la note de solidité financière du Groupe et de ses principales filiales à « AA- ». Cette notation a une perspective « stable ».

Le 28 avril 2021, l'agence Moody's a confirmé la note de solidité financière de SCOR à « Aa3 », ainsi que la note de ses dettes subordonnées et les notes de ses filiales. La perspective a été réhaussée de « négative » à « stable ».

1.2. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

1.2.1. COVID-19

Les résultats financiers du Groupe reflètent encore un environnement difficile, caractérisé par la sinistralité liée à la pandémie de Covid-19.

Les conséquences de la pandémie de Covid-19 continuent à être gérées activement.

Les impacts de la pandémie de Covid-19 sont les suivants :

- Au premier semestre 2021, pour la *business unit* vie, les sinistres liés au Covid-19 représentaient 268 millions d'euros (y compris les sinistres survenus mais non déclarés (« IBNR »), net de la réduction de la sinistralité liée à la grippe saisonnière aux États-Unis, net de rétrocession et avant impôts).

— L'essentiel de l'exposition provient du portefeuille de mortalité aux États-Unis, représentant 222 millions d'euros au premier semestre 2021 (y compris l'IBNR, net de la réduction de la sinistralité liée à la grippe saisonnière aux États-Unis, net de rétrocession et avant impôts).

— L'impact du Covid-19 hors des États-Unis, au premier semestre 2021, s'élève à 46 millions d'euros en hausse par rapport au premier trimestre, où le Royaume-Uni et l'Amérique latine sont les marchés les plus impactés.

- Au premier semestre 2021, pour la *business unit* P&C, les sinistres liés au Covid-19 représentaient 109 millions d'euros (net de rétrocession, net de primes de reconstitution et avant impôts), correspondant principalement à des pertes d'exploitation, en raison d'une part, de l'augmentation de la charge de sinistralité supportée par des cédantes à la suite de décisions de justice qui leur ont été défavorables en France et au Royaume-Uni et, d'autre part, du traitement par des cédantes des confinements de mars et octobre 2020 comme deux événements distincts.

1.2.2. PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes brutes émises au 30 juin 2021 s'élèvent à 8 441 millions d'euros, soit une hausse de 3,0 % à taux de change courant, comparées à 8 195 millions d'euros au premier semestre 2020. À taux de change constant, la croissance est de 9,1 %. La croissance globale des primes brutes émises de 246 millions d'euros au premier semestre 2021 par rapport à la même période en 2020 est due à une hausse des primes de SCOR Global P&C de 250 millions d'euros (correspondant à une augmentation de 7,1 % à taux de change courant et de 14,3 % à taux de change constant) et une diminution pour SCOR Global Life de - 4 millions

d'euros (correspondant à une baisse de 0,1 % à taux de change courant et une hausse de 5,2 % à taux de change constant).

Pour SCOR Global P&C, l'augmentation significative des primes brutes émises fait suite aux excellents renouvellements intervenus au cours de l'année 2021 pour la réassurance et l'assurance de spécialités (avec une contribution très positive de SCOR Business Solutions et des MGA). Pour SCOR Global Life, la croissance des primes brutes émises est tirée par le développement continu de l'activité. Une forte croissance est enregistrée dans toutes les régions du monde, et notamment en Asie.

(1) Sources : www.standardandpoors.com ; www.ambest.com ; www.moody.com et www.fitchratings.com

1.2.3. PRIMES NETTES ACQUISES

Les primes nettes acquises au 30 juin 2021 ont atteint 6 672 millions d'euros, soit une diminution de - 9,7 % à taux de change courant (- 4,5 % à taux de change constant) comparées à 7 385 millions d'euros pour la même période en 2020. La diminution globale d'un montant de - 713 millions d'euros est due à une baisse des primes nettes acquises pour SCOR Global P&C de - 126 millions d'euros et de - 587 millions d'euros pour SCOR Global Life.

Les primes nettes acquises rendent compte des traités de réassurance conclus avec Covéa avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021, à hauteur de 621 millions d'euros de primes cédées au premier semestre 2021.

1.2.4. PRODUITS FINANCIERS NETS

Au 30 juin 2021, les produits financiers nets ⁽¹⁾ s'élevaient à 295 millions d'euros contre 302 millions d'euros sur la même période en 2020. Le revenu des actifs investis ⁽¹⁾ s'établit désormais à 175 millions d'euros sur le premier semestre 2021 contre 220 millions d'euros sur la même période en 2020. Au cours du premier semestre 2021, SCOR Global Investments a généré un gain de 88 millions d'euros sur le portefeuille obligataire auxquels s'ajoute un gain de 9 millions d'euros sur le portefeuille actions (respectivement 13 millions d'euros et 0 million d'euros au cours de la même période en 2020). La contribution des actifs investis comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat s'élève

à - 5 millions d'euros sur le semestre, contre 0 million d'euros au cours de la même période en 2020. Les produits financiers nets ne comprennent pas un montant de 30 millions d'euros provenant de la comptabilisation de l'option d'achat accordée par Covéa (voir section 1.2.8 – Événements significatifs du semestre).

Au cours de la première moitié de l'année 2021, le volume moyen des actifs investis par le Groupe s'élève à 20,7 milliards d'euros contre 20,5 milliards d'euros sur la même période en 2020. Le rendement des actifs investis s'élève, pour le premier semestre 2021, à 2,5 % contre 2,6 % au cours de la même période en 2020.

1.2.5. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ – PART DU GROUPE

SCOR a réalisé un résultat net de 380 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 contre 26 millions d'euros sur la même période en 2020. Le résultat du Groupe reflète l'effet positif du protocole d'accord transactionnel conclu avec Covéa mais aussi d'un environnement difficile, caractérisé par les catastrophes naturelles, la pandémie de Covid-19 toujours en cours et l'environnement de taux d'intérêt bas.

impact exceptionnel lié à l'amortissement de la « VOBA » (*Value of Business Acquired*) et des frais d'acquisition différés (*Deferred Acquisition Costs*) ainsi que le soutien d'un provisionnement prudent pour le portefeuille. Cet impact inclut également un gain de 20 millions d'euros (avant impôts) correspondant à l'indemnité transactionnelle payée à SCOR par Covéa ainsi qu'un gain de 30 millions d'euros (avant impôts) correspondant à la valeur au 30 juin 2021 de l'option d'achat consentie à SCOR par Covéa sur les titres SCOR qu'elle détient.

L'impact du protocole d'accord transactionnel sur le résultat net du premier semestre 2021 s'élève à 311 millions d'euros. Ce montant inclut l'impact initial de l'accord de rétrocession avec Covéa, un

1.2.6. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres s'est élevé à 12,2 % au premier semestre 2021 contre 0,8 % au cours du premier semestre 2020.

Le bénéfice par action a atteint 2,04 euros au premier semestre 2021 contre 0,14 euro au premier semestre 2020.

1.2.7. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles du Groupe se sont élevés à 531 millions d'euros au premier semestre 2021 comparés à 343 millions d'euros pour la même période en 2020.

Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles de SCOR Global Life ont été de - 200 millions d'euros au premier semestre 2021, reflétant notamment les sinistres du Covid-19 payés au cours du premier semestre 2021. Les flux de trésorerie étaient de 57 millions d'euros pour la même période en 2020, soutenus par les solides flux de trésorerie de multiples marchés.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles de SCOR Global P&C ont atteint 731 millions d'euros au premier semestre 2021, soutenus par des flux de trésorerie robustes en ligne avec les attentes. Les flux de trésorerie étaient de 286 millions d'euros pour la même période en 2020.

(1) Se référer à l'annexe – Calcul des ratios pour le détail du calcul.

1.2.8. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE

PANDÉMIE DE COVID-19

Se référer aux sections 1.2.1 et 3.3 pour plus de détails.

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE SCOR ET COVÉA

Le 10 juin 2021, SCOR et Covéa ont annoncé la signature d'un protocole d'accord transactionnel. Covéa et SCOR ont souhaité retrouver des relations apaisées, fondées sur le professionnalisme et dans le respect de leur indépendance respective. L'accord comprend les points clés suivants :

- L'accord transactionnel comprend une sortie ordonnée de Covéa du capital de SCOR. Covéa a consenti à SCOR une option d'achat des titres qu'elle détient à un prix d'exercice de 28 euros par action et pendant une durée de cinq ans. L'option est transférable à tout tiers désigné par SCOR afin que SCOR puisse organiser cette sortie au mieux de ses intérêts. Covéa n'achètera pas, directement ou indirectement, seul ou de concert, pendant une durée de sept ans, d'actions SCOR.
- À titre d'indemnité, Covéa s'est engagée à verser à SCOR une somme de 20 millions d'euros avant impôt. Covéa et SCOR

ont toutes deux convenu d'un retrait immédiat de toutes actions judiciaires et réclamations en lien avec la proposition de rapprochement formulée par Covéa en 2018.

- Dans le cadre de la reprise des relations de réassurance entre Covéa et SCOR, SCOR cédera à Covéa avec effet au 1^{er} janvier 2021, 30 % de tout le portefeuille d'affaires en cours (*in-force*) vie détenu par les entités de SCOR en Irlande au 31 décembre 2020. Le paiement convenu versé par Covéa s'élève à 1 014 millions de dollars américains et est déterminé en référence au BEL (*Best Estimate Liabilities*) net de rétrocession audité au 31 décembre 2020 dans le reporting Solvabilité 2 des entités vie de SCOR en Irlande.

Se reporter à la section 3 – Notes annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2021 (non audités), pour de plus amples informations.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SCOR CHOISIT LAURENT ROUSSEAU POUR SUCCÉDER À DENIS KESSLER AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL À L'ISSUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2021

Le conseil d'administration, réuni le 17 mai 2021, a pris acte de la décision de Denis Kessler d'être déchargé, pour des raisons personnelles, de ses fonctions de directeur général de SCOR au terme de son mandat actuel, qui arrivait à échéance à l'assemblée générale du 30 juin 2021. Dans ces conditions, le conseil d'administration a décidé de dissocier les fonctions de président du conseil et de directeur général dès l'issue de cette assemblée générale. Le conseil a souhaité à l'unanimité que Denis Kessler accepte de demeurer président du conseil d'administration.

Benoît Ribadeau-Dumas avait été nommé directeur général adjoint à compter du 1^{er} janvier 2021, en vue de sa nomination en tant que directeur général à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2022. Reconnaisant et saluant la qualité de l'engagement de Benoît Ribadeau-Dumas et son intégration réussie pendant ses premiers mois au sein de SCOR, le conseil d'administration a cependant constaté que les conditions n'étaient pas réunies pour que Benoît Ribadeau-Dumas, qui n'avait

pas exercé préalablement de responsabilités dans le secteur de l'assurance ou de la réassurance avant de rejoindre le Groupe, prenne les fonctions de directeur général de SCOR dès juin 2021.

Dès lors, le conseil d'administration a choisi à l'unanimité Laurent Rousseau, directeur général adjoint de SCOR Global P&C, président de SCOR Europe et membre du comité exécutif du Groupe, pour être nommé directeur général de SCOR à l'issue de l'assemblée générale du 30 juin 2021. En complément de cette nomination, lors de l'assemblée générale annuelle de 2021, les actionnaires ont approuvé l'élection de Laurent Rousseau en tant qu'administrateur du Groupe proposée par le conseil d'administration.

La nomination par le conseil d'administration de Denis Kessler comme président non exécutif à l'issue de l'assemblée générale du 30 juin 2021 contribuera à assurer la continuité de la stratégie du Groupe et à perpétuer ses valeurs.

1.3. SITUATION FINANCIÈRE

1.3.1. CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres a augmenté, passant de 6 177 millions d'euros au 31 décembre 2020 à 6 338 millions d'euros au 30 juin 2021 du fait de l'impact positif du résultat net de 380 millions d'euros (incluant la part revenant aux actionnaires sans contrôle), des variations des taux de conversion pour 188 millions d'euros et de la comptabilité reflet pour 60 millions d'euros, partiellement compensés par le versement d'un dividende de 335 millions d'euros et la diminution de la réserve de réévaluation des actifs financiers (- 125 millions d'euros).

L'assemblée générale mixte du 30 juin 2021 a décidé de la distribution, au titre de l'exercice 2020, d'un dividende d'un euro et quatre-vingts centimes (1,80 euro) par action, soit un montant global de dividende payé de 335 millions d'euros calculé sur la base du nombre d'actions éligibles au versement d'un dividende à la date de paiement.

1.3.2. GESTION D'ACTIFS ET DE LA LIQUIDITÉ

Sur le front épidémique, la première partie de l'année 2021 aura été marquée par les campagnes de vaccination à grande échelle. Ainsi, les taux de vaccination des pays développés sont en général supérieurs à 50 %. Si, avec l'émergence de nouveaux variants, des reprises épidémiques se matérialisent, elles ne se sont pas traduites, pour l'instant, par une nouvelle saturation des capacités hospitalières ou une augmentation de la mortalité.

Dans ce contexte, les mesures de restrictions de circulation se sont allégées et la reprise économique a pu se développer. Les prévisions de croissance pour les États-Unis et l'Europe ont été revues à la hausse et sont désormais de respectivement + 6,6 % et + 4,5 %.

Néanmoins, devant le niveau encore élevé d'incertitude, les autorités monétaires et gouvernementales ont continué à porter des politiques de soutien extrêmement volontaristes. La soudaineté de la reprise créant des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et des tensions sur les prix des matières premières, ces politiques pourraient amener à des pressions inflationnistes plus pérennes qu'anticipées. C'est le scénario de la « reflation ».

En revanche, si les anticipations de forte croissance venaient à s'étioler dans un contexte où le taux de chômage reste supérieur à ses niveaux pré-pandémie, alors les pressions inflationnistes disparaîtraient et la création monétaire pourrait continuer. C'est le scénario du « goldilocks ».

Durant cette première partie d'année, ces deux scénarios ont tour à tour pris le dessus et expliquent les variations rencontrées sur les marchés des taux d'intérêt et tout particulièrement aux États-Unis où le couple croissance-inflation est le plus fort. Ainsi, le taux 10 ans américain sera passé de 0,8 % fin 2020 à 1,74 % fin mars 2021 pour ensuite revenir à 1,46 % fin juin 2021. En Europe, où les perspectives sont plus faibles, la volatilité a été moindre et le taux 10 ans allemand s'établit désormais à - 0,21 %.

En revanche, si ces scénarios ont eu des conséquences opposées sur les marchés de taux, ils ont tous les deux favorisé les actifs risqués.

Ainsi, les marges de crédit du marché des obligations d'entreprise ont continué à se resserrer. Ceci a tout particulièrement été le cas sur le segment du haut rendement où les perspectives de taux de défaut ont été régulièrement revues à la baisse par les agences de notations et les banques. Ainsi, le rendement des obligations d'entreprises non spéculatives américaines et européennes s'établit désormais à respectivement 2,05 % et 0,32 % au 30 juin 2021. Pour la partie spéculative, les rendements sont de 3,98 % et 2,40 % au 30 juin 2021.

Les actions ont affiché de fortes performances, grâce notamment à des publications de résultats bien supérieurs aux attentes au premier trimestre et à des perspectives très positives pour le deuxième trimestre. Ainsi, depuis le début de l'année, le S&P 500 et le Stoxx Europe 600 sont en hausse de plus de 15 %. Les divergences sectorielles se sont révélées plus faibles que les précédents trimestres, les valeurs bancaires et cycliques retrouvant, en partie, les faveurs des investisseurs.

1.3.3. EFFET DE LEVIER DE LA DETTE FINANCIÈRE

Au 30 juin 2021, le Groupe dispose d'un effet de levier de la dette financière de 28,0 % (contre 28,5 % au 31 décembre 2020).

Afin de protéger la valeur du portefeuille d'investissement dans le cas où le scénario de reflation se réaliserait, la sensibilité taux du portefeuille obligataire a été tactiquement diminuée. Cette diminution s'est concentrée sur les obligations d'entreprises libellées en dollar américain qui bénéficiaient de valorisations élevées et affichaient la plus forte sensibilité à une variation des taux d'intérêt américains.

Dans ce contexte, la part d'obligations d'entreprises a été réduite à 36 % des actifs investis au 30 juin 2021 contre 43 % au 31 décembre 2020. La liquidité, composée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (part de SCOR), des obligations d'État à court-terme (d'échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois), et des découverts bancaires, s'établit à 16 % des actifs investis au 30 juin 2021, comparée à 9 % au 31 décembre 2020. La qualité du portefeuille obligataire du Groupe reste très élevée avec une notation moyenne qui s'établit à « A+ », conformément aux objectifs de risque du plan stratégique « Quantum Leap » et une diversification forte par secteurs d'activité et zones géographiques.

Le Groupe poursuit sa politique disciplinée de gestion actifs-passifs, avec une durée du portefeuille obligataire de 2,8 ans au 30 juin 2021, légèrement inférieure à celle du 31 décembre 2020 qui s'élevait à 3,3 ans.

Au 30 juin 2021, avec des flux de trésorerie d'investissements attendus à hauteur de 10,3 milliards d'euros sur les 24 mois à venir (incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les investissements de court-terme, les coupons et les remboursements), SCOR conserve une forte flexibilité lui permettant de gérer son portefeuille de façon active et de saisir les opportunités de marché.

Au 30 juin 2021, le montant total des investissements et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élevait à 32,4 milliards d'euros, dont 616 millions d'euros d'investissements immobiliers, 2 698 millions d'euros d'actions, 16 064 millions d'euros de titres de dettes, 10 516 millions d'euros de prêts et créances, 185 millions d'euros d'instruments dérivés et 2 302 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 30 juin 2021, le portefeuille d'instruments de dettes est investi de la façon suivante : 5 546 millions d'euros d'obligations gouvernementales et assimilées, 1 182 millions d'euros d'obligations garanties et de produits structurés garantis par des agences gouvernementales, 7 606 millions d'euros d'obligations émises par le secteur privé et 1 730 millions d'euros de produits structurés et titrisés.

Davantage de détails sur le portefeuille d'investissements au 30 juin 2021 sont disponibles en section 3.6 – Autres actifs et passifs financiers.

Le Groupe poursuit sa politique de couverture de ses actifs et passifs monétaires nets libellés dans des devises étrangères afin de protéger son résultat d'une volatilité provenant des fluctuations des taux de change. De surcroît, pour protéger son capital, le Groupe a mis en place une politique stricte de congruence des devises conduisant à investir dans des actifs financiers libellés dans des devises similaires à celles des primes souscrites et des passifs de réassurance.

Ce ratio est obtenu en divisant les dettes subordonnées par la somme des capitaux propres et des dettes subordonnées. Le calcul de l'effet de levier exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux mêmes dettes subordonnées.

1.4. SOLVABILITÉ

Le modèle interne et le système de gestion des risques de SCOR dans le cadre du régime Solvabilité II sont décrits en section 1.3.7 du document d'enregistrement universel 2020.

Au 30 juin 2021, le ratio de solvabilité estimé de SCOR s'élève à 245 % ⁽¹⁾, au-dessus de la zone de solvabilité optimale de 185 %-220 % définie par le plan stratégique « Quantum Leap »,

bénéficiant d'un impact positif de 27 points de pourcentage au 1^{er} janvier 2021 des traités de rétrocession avec Covéa. Cet accord de rétrocession réduit la sensibilité du ratio de solvabilité aux changements de taux d'intérêts. L'impact positif de la génération de capital opérationnelle et des mouvements de marché a été compensé par des changements de modèle et l'impact du Covid-19.

1.5. SCOR GLOBAL P&C

1.5.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes brutes émises au 30 juin 2021, d'un montant de 3 768 millions d'euros, sont en augmentation de 7,1 % contre 3 518 millions d'euros au premier semestre 2020. À taux de change constant, l'augmentation des primes brutes émises est de 14,3 %.

1.5.2. RATIO COMBINÉ NET

Le ratio combiné net de SCOR Global P&C ressort à 97,2 % au premier semestre 2021 contre 102,3 % sur la même période en 2020. Les catastrophes naturelles contribuent à hauteur de 9,4 % dans le ratio combiné net au 30 juin 2021 contre 5,1 %

au premier semestre 2020. L'impact du Covid-19 est de 3,6 % dans le ratio combiné net au premier semestre 2021 contre 8,2 % sur la même période en 2020.

1.5.3. IMPACT DES CATASTROPHES NATURELLES

Au cours du premier semestre 2021, les comptes de SCOR Global P&C ont principalement été impactés par des tempêtes de neige aux États-Unis et en Europe, des tempêtes en Europe et également par des détériorations sur les ouragans de 2020 aux États-Unis.

Les pertes totales nettes liées aux catastrophes naturelles s'élèvent à 283 millions d'euros au cours du premier semestre 2021, en hausse par rapport au 30 juin 2020, dont les pertes totales nettes liées aux catastrophes naturelles s'étaient élevées à 160 millions d'euros.

1.6. SCOR GLOBAL LIFE

1.6.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Au premier semestre 2021, les primes brutes émises de SCOR Global Life étaient de 4 673 millions d'euros comparées à 4 677 millions d'euros pour la même période en 2020 (- 0,1 %

à taux de change courant). Le taux de croissance de 5,2 % à taux de change constant s'explique par le développement continu des franchises, particulièrement en Asie.

1.6.2. MARGE TECHNIQUE SCOR GLOBAL LIFE

La marge technique ⁽²⁾ de SCOR Global Life au cours du premier semestre 2021 était de 13,1 %, notamment sous l'effet de l'accord de rétrocession conclu avec Covéa, contre 5,4 % pour la même période en 2020.

Au premier semestre 2021, la marge technique nette bénéficie d'un impact positif exceptionnel lié à la mise en place des traités de rétrocession avec Covéa, qui plus que compense le coût des

sinistres liés à la pandémie de Covid-19. Le résultat technique au premier semestre 2021 s'élève à 477 millions d'euros et inclut un gain net lié à la mise en place des traités de rétrocession avec Covéa de 346 millions d'euros. Ce montant inclut l'impact initial de l'accord de rétrocession avec Covéa, un impact exceptionnel lié à l'amortissement de la « VOBA » (*Value of Business Acquired*) et des frais d'acquisition différés (*Deferred Acquisition Costs*) ainsi que le soutien d'un provisionnement prudent pour le portefeuille.

(1) Ratio de solvabilité fondé sur les exigences Solvabilité II. Les résultats définitifs du Groupe en matière de solvabilité doivent être soumis aux autorités de supervision d'ici le 16 septembre 2021 et pourraient différer des estimations explicitement ou implicitement données dans ce rapport financier semestriel.

(2) Se référer à l'annexe – Calcul des ratios financiers.

La marge technique du premier semestre 2021 est affectée à hauteur de - 6,2 points (avant rétrocession à Covéa) par la pandémie de Covid-19. Partie intégrante de la marge technique, le résultat technique net a absorbé 268 millions d'euros au titre des sinistres

liés à la pandémie de Covid-19, dont 222 millions d'euros liés au marché de réassurance vie aux États-Unis et 46 millions d'euros sur les autres marchés, net de rétrocession et avant impôt.

1.7. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre 2021, il n'y a pas eu d'évolution majeure concernant les opérations avec les parties liées telles que décrites en section 2.3 du document d'enregistrement universel 2020, ni de nouvelle opération avec les parties liées ayant un impact important sur la situation financière ou la performance de SCOR pendant cette même période, à l'exception du protocole

d'accord transactionnel du 10 juin 2021 conclu entre SCOR SE, Covéa Coopérations SA et Covéa S.G.A.M. Pour plus de détails, voir le communiqué de presse commun de Covéa et SCOR SE diffusé le 10 juin 2021 et la description du protocole d'accord sur le site Internet de SCOR sous <https://www.scor.com/fr/information-reglementee>, sous « Autres informations réglementées ».

1.8. FACTEURS DE RISQUE

Les principaux facteurs de risques et incertitudes auxquels le Groupe a dû faire face au 31 décembre 2020 sont décrits en section 3 du document d'enregistrement universel 2020.

Comme décrit plus en détail dans la section 1.2.8 – Événements significatifs du semestre, SCOR a conclu un protocole d'accord transactionnel avec Covéa, qui comprend un traité de rétrocession en quote-part avec Covéa couvrant 30 % de tout le portefeuille d'affaires en cours (*in-force*) vie détenu par les entités de SCOR en Irlande au 31 décembre 2020. Cet accord avec Covéa améliore la

position de capital et de liquidité de SCOR, réduit les expositions en vie et morbidité, et pose ainsi les bases pour que SCOR poursuive sa stratégie de réassureur global indépendant et redéploie du capital supplémentaire vers la (ré)assurance P&C.

Hormis l'évolution de la crise du Covid-19 et de ses impacts, décrite en section 1.2.1 – Covid-19, SCOR n'a identifié aucun risque ni incertitude significatif supplémentaire survenu au cours du semestre, clos le 30 juin 2021.

1.9. RISQUES LIÉS AUX DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES FUTURS

Les campagnes de vaccination se développant dans les économies avancées, les prévisions économiques ont été revues à la hausse au premier semestre 2021 et la plupart de ces économies avancées s'attendent à retrouver leur niveau d'activité d'avant Covid-19, entre fin 2021 et fin 2022. L'incertitude demeure toutefois quant au succès du déploiement des campagnes de vaccination dans le monde et à l'évolution future du virus. Certains indicateurs économiques laissent présager un rebond économique potentiel plus limité que prévu actuellement, par exemple en raison de la saturation des capacités de production, de blocages sur les produits stratégiques, de l'accélération de l'inflation, de l'augmentation du prix du carbone au-delà des hypothèses de transition, de la poursuite par les banques centrales d'une politique monétaire accommodante et de la poursuite de l'explosion des déficits et de la dette publique à des niveaux historiques.

Si l'économie est susceptible de rebondir, il reste plusieurs sources de risque qui pourraient potentiellement affecter la performance du portefeuille d'actifs du Groupe en 2021. L'escalade des tensions internationales avec la Chine pourrait affecter la tendance actuelle du commerce mondial, affectant négativement les marchés d'actifs. De nombreux gouvernements de la zone euro font face à des dettes publiques importantes qui deviendraient difficiles à gérer si leurs tendances respectives à diverger se poursuivent et si les écarts de taux d'intérêt augmentent fortement. Les pays émergents sont confrontés à un avenir instable, car la volatilité des prix des matières premières, les déséquilibres financiers et les sorties de capitaux pourraient devenir une source de turbulences sur les marchés et dans l'économie. En outre, en raison des politiques monétaires exceptionnellement accommodantes menées par la plupart des banques centrales, les prix de nombreux actifs pourraient devenir biaisés, avec la possibilité que des bulles d'actifs se développent puis éclatent sur certains marchés. À long terme, des incertitudes demeurent quant à la stratégie de sortie des politiques monétaires sans précédent susmentionnées, avec le risque de ne pas pouvoir éviter un choc inflationniste.

02

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2021 (NON AUDITÉS)

2.1. BILAN CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2021 (non audité)	Au 31 décembre 2020
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	800	800
Écarts d'acquisition résultant des activités de non-assurance	82	82
Portefeuille de contrats des sociétés de réassurance vie	832	1 099
Placements des activités d'assurance Note 3.6.1	30 079	30 098
Immobilier de placement	616	603
Actifs financiers disponibles à la vente	16 882	18 243
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 880	1 632
Prêts et créances	10 516	9 418
Instruments dérivés	185	202
Investissements dans les entreprises mises en équivalence	11	13
Parts des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	2 909	1 781
Autres actifs	12 163	10 540
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	6 937	6 564
Créances nées des opérations de réassurance cédées	1 319	286
Impôts différés actifs	707	562
Créances d'impôts exigibles	132	126
Actifs divers	1 717	1 546
Frais d'acquisition reportés	1 351	1 456
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 302	1 804
TOTAL ACTIF	49 178	46 217

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2021 (non audité)	Au 31 décembre 2020
Capitaux propres – Part du Groupe	6 318	6 155
Capital	1 471	1 471
Primes d'émission, de fusion et d'apport	608	609
Réserves de réévaluation	257	315
Réserves consolidées	3 605	3 511
Actions propres	(65)	(43)
Résultat consolidé	380	234
Paievements fondés en actions	62	58
Part des actionnaires sans contrôle	20	22
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	6 338	6 177
Dettes de financement	3 163	3 210
	Notes 3.6.5 et 3.6.6	
Dettes subordonnées	2 516	2 538
Dettes immobilières	470	487
Autres dettes financières	177	185
Provisions pour risques et charges	175	227
Passifs relatifs aux contrats	31 782	30 501
Provisions techniques relatives à des contrats d'assurance	31 418	30 162
Passifs relatifs à des contrats financiers	364	339
Autres passifs	7 720	6 102
Instruments dérivés passifs	23	85
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	852	710
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	1 976	1 230
Impôts différés passifs	231	260
Dettes d'impôts exigibles	364	135
Autres dettes	4 274	3 682
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	49 178	46 217

2.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin		
	2021 (non audité)	2020 (non audité)	
Primes brutes émises	8 441	8 195	
Variation des provisions pour primes non acquises	(292)	54	
Primes brutes acquises	8 149	8 249	
Autres produits et charges d'exploitation	(8)	(8)	
Produits financiers	361	322	
Total produits des activités ordinaires	8 502	8 563	
Charges des prestations des contrats	(6 919)	(6 357)	
Commissions brutes sur primes acquises	(1 781)	(1 481)	
Résultat net de rétrocession	1 226	(146)	
Frais de gestion financière	(41)	(40)	
Frais d'acquisition et frais d'administration	(306)	(289)	
Autres charges opérationnelles courantes	(83)	(116)	
Total autres produits et charges courants	(7 904)	(8 429)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	598	134	
Autres charges opérationnelles	(16)	(12)	
Autres produits opérationnels	24	6	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)	606	128	
Coûts liés aux acquisitions	-	-	
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	-	-	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	606	128	
Charges de financement	(66)	(72)	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(2)	(1)	
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS	538	55	
Impôts sur les résultats	Note 3.7	(158)	(32)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	380	23	
Se répartissant entre :			
Part des actionnaires sans contrôle	-	(3)	
PART DU GROUPE	380	26	
<i>En euros</i>			
Résultat par action	Note 3.8	2,04	0,14
Résultat dilué par action	Note 3.8	2,02	0,14

2.3. ÉTAT DES PRODUITS ET PERTES RECONNUS AU COURS DU SEMESTRE

<i>En millions d'euros</i>	Semestre clos au 30 juin	
	2021 (non audité)	2020 (non audité)
Résultat net de l'ensemble consolidé	380	23
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	143	3
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net	26	-
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	32	-
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	(6)	-
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net	117	3
Réévaluation des actifs disponibles à la vente (AFS)	(125)	211
Comptabilité reflet	60	(116)
Effet des variations des taux de conversion	188	(108)
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	(17)	54
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	11	(32)
Autres variations	-	(6)
RÉSULTAT NET GLOBAL	523	26
Se répartissant entre :		
Part des actionnaires sans contrôle	-	(3)
Part du Groupe	523	29

2.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

<i>En millions d'euros</i>	Semestre clos au 30 juin	
	2021 (non audité)	2020 (non audité)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR Global Life	(200)	57
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR Global P&C	731	286
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités opérationnelles	531	343
Acquisitions de sociétés consolidées	(2)	(2)
Changements de périmètre (trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés acquises)	-	-
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	-	-
Acquisitions d'immobilier de placement	(23)	(6)
Cessions d'immobilier de placement	-	109
Acquisitions d'autres placements des activités d'assurances ⁽¹⁾	(5 028)	(2 747)
Cessions d'autres placements des activités d'assurances ⁽¹⁾	5 206	3 289
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	(49)	(69)
Cessions d'actifs corporels et incorporels	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement	104	574
Émission d'instruments de capital	5	3
Opérations sur actions propres	(46)	(34)
Dividendes payés	-	-
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	-	37
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	(29)	(81)
Intérêts payés sur dettes de financement	(73)	(82)
Autres flux de trésorerie des activités de financement	6	17
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement	(137)	(140)
Effet des variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(32)
TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE	498	745
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	1 804	1 435
Flux de trésorerie nets provenant des/(affectés aux) activités opérationnelles	531	343
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement	104	574
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement	(137)	(140)
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	(32)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN	2 302	2 180

(1) Les acquisitions et cessions d'autres placements des activités d'assurance incluent également des mouvements liés à des obligations et autres investissements à court terme ayant une maturité inférieure à trois mois et classés en équivalents de trésorerie.

2.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SEMESTRIEL

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021	1 471	609	315	3 511	(43)	234	58	22	6 177
Affectation du résultat	-	-	-	234	-	(234)	-	-	-
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-	380	-	-	380
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	-	-	(58)	201	-	-	-	-	143
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	-	-	(125)	-	-	-	-	-	(125)
Comptabilité reflet	-	-	60	-	-	-	-	-	60
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	188	-	-	-	-	188
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	(17)	-	-	-	-	(17)
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	7	(2)	-	-	-	-	5
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	32	-	-	-	-	32
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net global	-	-	(58)	201	-	380	-	-	523
Paiements fondés en actions ⁽¹⁾	-	-	-	(6)	(22)	-	4	-	(24)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Mouvements sur le capital ⁽²⁾	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Dividendes payés	-	-	-	(335)	-	-	-	(1)	(336)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2021 (NON AUDITÉS)	1 471	608	257	3 605	(65)	380	62	20	6 338

(1) Augmentation d'actions auto-détenues pour - 22 millions d'euros principalement due à l'annulation d'actions relative au programme de rachat d'actions.

(2) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 5 millions d'euros (2 millions d'euros de capital et 3 millions d'euros de primes liées au capital), générant la création de 251 500 actions nouvelles au cours du premier semestre 2021. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital groupe par annulation de 189 700 actions auto-détenues pour - 6 millions d'euros (- 1 million d'euros de capital et - 5 millions d'euros de primes liées au capital).

02 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2021 (NON AUDITÉS)

Tableau de variation des capitaux propres semestriel

En millions d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2020	1 473	624	214	3 614	(54)	422	55	26	6 374
Affectation du résultat	-	-	-	422	-	(422)	-	-	-
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-	26	-	(3)	23
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	-	-	77	(74)	-	-	-	-	3
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	-	-	211	-	-	-	-	-	211
Comptabilité reflet	-	-	(116)	-	-	-	-	-	(116)
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	(108)	-	-	-	-	(108)
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	54	-	-	-	-	54
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	(18)	(14)	-	-	-	-	(32)
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	(6)	-	-	-	-	(6)
Résultat net global	-	-	77	(74)	-	26	-	(3)	26
Paiements fondés en actions ⁽¹⁾	-	-	-	(3)	2	-	11	-	10
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur le capital ⁽²⁾	(3)	(15)	-	-	-	-	-	-	(18)
Dividendes payés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2020 (NON AUDITÉS)	1 470	609	291	3 959	(52)	26	66	23	6 392

(1) Réduction d'actions auto-détenues pour 2 millions d'euros principalement due à l'annulation d'actions relative au programme de rachat d'actions.

(2) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 3 millions d'euros (1 million d'euros de capital et 2 millions d'euros de primes liées au capital), générant la création de 133 900 actions nouvelles au cours du premier semestre 2020. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital groupe par annulation de 509 135 actions auto-détenues pour - 21 millions d'euros (- 4 millions d'euros de capital et - 17 millions d'euros de primes liées au capital).

03

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2021 (NON AUDITÉS)

3.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés condensés non audités (« États Financiers ») reflètent la situation financière de SCOR et de ses filiales consolidées (le « Groupe ») ainsi que les intérêts dans les entreprises mises en équivalence pour le semestre clos au 30 juin 2021.

Les informations sur le groupe SCOR et les principales activités du Groupe sont présentées en section 1.2 du document d'enregistrement universel 2020.

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 juillet 2021 pour arrêter les États Financiers.

3.2. PRINCIPES DE PRÉPARATION ET MÉTHODES COMPTABLES

3.2.1. PRINCIPES DE PRÉPARATION

Les États Financiers du Groupe au 30 juin 2021 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, et selon les normes adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2021.

Les États Financiers du Groupe n'incluent pas toutes les informations requises dans le rapport financier annuel et doivent donc être lus accompagnés de la section 4 du document d'enregistrement universel 2020 du Groupe. Les principes et méthodes comptables appliqués pour la préparation des États Financiers sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2020, sauf indication particulière.

La préparation des États Financiers impose que le management émette certains jugements, hypothèses et estimations qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants des produits, des charges, les actifs et passifs, et les informations fournies au titre des actifs et passifs éventuels à la date d'établissement des États Financiers.

La direction revoit périodiquement ses hypothèses et ses estimations sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs. S'agissant de la pandémie de Covid-19, l'évaluation de l'impact sur les expositions des activités non-vie et vie s'avère très

critique et nécessite des estimations. En général, les informations concernant la sinistralité sont encore limitées. Les estimations au 30 juin 2021 sont basées sur les informations disponibles à ce jour et l'expertise de SCOR. Le degré d'incertitude reste élevé concernant l'évolution future de la sinistralité et les estimations faites à ce jour pourraient évoluer à mesure de la disponibilité de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues.

Les principaux postes comptables pour lesquels le Groupe est amené à effectuer des estimations sont les provisions techniques, les créances et dettes nées des opérations de réassurance, la juste valeur et la dépréciation des instruments financiers, les actifs incorporels, les engagements de retraites et avantages assimilés et l'imposition différée, en particulier l'enregistrement d'impôts différés actifs et l'existence de bénéfices taxables futurs permettant d'utiliser les déficits reportables.

Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues. Les résultats intermédiaires ne sont pas représentatifs des résultats annuels.

Les États Financiers du Groupe sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche, sauf indication contraire. Les autres devises clés que le Groupe utilise et les taux de change utilisés pour la préparation des États Financiers sont les suivants :

En euro par unité de monnaie étrangère	Taux de clôture		Taux moyen			
	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020	T2 2021	T1 2021	T2 2020	T1 2020
USD	0,8437	0,8187	0,8298	0,8297	0,9087	0,9062
GBP	1,1657	1,1189	1,1602	1,1440	1,1279	1,1604
CNY	0,1305	0,1254	0,1285	0,1280	0,1282	0,1299
CAD	0,6803	0,6432	0,6756	0,6553	0,6555	0,6756

3.2.2. NORMES IFRS APPLICABLES POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les amendements des normes IFRS et interprétations, telles qu'adoptées par l'Union européenne et applicables pour la première fois au cours du premier semestre 2021, concernant les sujets introduits par le remplacement de la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt, n'ont pas eu d'impact significatif sur les États Financiers.

Le 27 août 2020, l'IASB a publié la phase 2 des amendements relatifs à la réforme des taux d'intérêts de référence. Outre les normes couvertes dans la phase 1 publiée le 26 septembre 2019 (IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7), la phase 2 « Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 » précise les impacts sur le reporting financier du remplacement d'un taux de référence IBOR existant par un taux d'intérêt alternatif.

Ces amendements sont à la fois qualitatifs et quantitatifs : sur le plan qualitatif, la réforme ne conduit ni à la décomptabilisation des actifs existants, ni à l'interruption des relations de couverture, mais impose l'actualisation du Taux d'Intérêt Effectif (TIE) des actifs et la documentation des relations de couverture comptable avec le nouveau taux de référence. Sur le plan quantitatif, la Société doit mentionner les progrès réalisés dans la transition et les risques éventuels identifiés à chaque période de reporting.

Depuis 2019, SCOR a engagé une revue de ses contrats afin d'identifier les impacts de la réforme et a mis en place des groupes de travail pluridisciplinaires composés d'équipes de juristes, de financiers et de souscripteurs dans les entités opérationnelles de réassurance vie et non-vie, de SCOR Global Investments, ou encore des départements trésorerie et juridique du Groupe. La transition des taux EURIBOR ayant été réalisée en 2019, les analyses portent essentiellement sur les impacts des changements de taux IBOR et consistent à identifier les contrats faisant référence à des taux IBOR, à déterminer les impacts potentiels et le cas échéant, à amender ces contrats. Il ressort que l'exposition du Groupe reste très limitée :

- Dans l'activité de réassurance, les intérêts de retard appliqués sur les paiements constituent l'essentiel de l'impact. Par conséquent

la politique de souscription de l'entité opérationnelle P&C a été amendée dès 2019 de façon à en retirer les références explicites au taux IBOR alors que l'entité opérationnelle de réassurance vie poursuit la revue des contrats en cours afin d'amender les nouveaux taux de référence et obtenir l'accord des cédantes, alors que les nouveaux contrats ou les contrats renouvelés intègrent de nouveaux taux. La convergence vers les nouveaux taux de référence doit être finalisée d'ici la fin de l'année 2021, avant l'arrêt d'utilisation des taux IBOR.

Marginalement en réassurance non-vie, quelques contrats de dépôts auprès des cédantes faisant référence à des taux IBOR sont en cours de revue. L'impact demeure très limité compte tenu d'une part du faible nombre de contrats concernés et par la politique de souscription revue depuis 2019.

- Les amendements aux contrats dérivés faisant référence à des taux IBOR ont été actualisés lors de l'adhésion le 22 janvier 2021 aux protocoles *ISDA Fallback Protocol* et Supplément. Ces deux publications visent à faciliter la mise en application multilatérale des taux de référence amendés aux contrats dérivés non compensés.

Les contrats dérivés de change à terme ou de swaps de change ne sont pas affectés par la réforme car ne faisant pas référence à des taux IBOR. Les *cross-currency swaps* EUR/USD ne sont pas non plus impactés du fait d'effets de compensation entre leurs différents composants.

- Enfin, l'exposition du portefeuille d'investissements au taux IBOR reste très limitée et concerne principalement les produits structurés de *Collateralized Loans Obligations* (CLOs) ou le portefeuille de prêts à effet de levier et plus rarement les portefeuilles d'obligations d'entreprises seniors ou les titres indexés sur l'inflation.

SCOR va finaliser la transition au cours du deuxième semestre 2021, avant l'arrêt de l'utilisation du taux de référence IBOR.

3.2.3. NORMES IFRS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes décrites ci-dessous, applicables à SCOR et, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe, ont été publiées par l'IASB mais ne sont pas encore applicables ou n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne :

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 – Instruments financiers. Sa version finale remplace les versions antérieurement publiées relatives aux phases classification et évaluation ainsi que comptabilité de couverture. Elle remplace également IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, et couvre la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers,

les pertes de valeur et la comptabilité de couverture. IFRS 9 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'Union européenne a adopté IFRS 9 le 22 novembre 2016. Toutefois, SCOR a opté pour une exemption temporaire d'appliquer la norme, telle que prévue par IFRS 4 et peut donc différer son application au 1^{er} janvier 2023 à condition que cette date d'entrée en vigueur soit adoptée par l'Union européenne. Pour des raisons opérationnelles, SCOR a souhaité éviter une mise en œuvre concomitante d'IFRS 17 et IFRS 9 en adoptant IFRS 9 un an avant IFRS 17, soit au 1^{er} janvier 2022.

IFRS 9 prescrit de classer les instruments financiers selon la façon dont ils sont gérés par une entité (son « business model ») et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. Selon leur classification, les actifs financiers seront évalués au coût amorti ou à la juste valeur (par résultat ou par autres éléments du résultat global). Le nouveau modèle de dépréciation prescrit la reconnaissance des pertes attendues sur créances, fondées sur les informations historiques, courantes ou prévisionnelles disponibles. La norme alignera plus précisément la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Elle ne changera pas fondamentalement les types de relations de couverture ni les obligations d'évaluation et de reconnaissance de l'efficacité des couvertures.

L'adoption de la norme affectera le classement et l'évaluation des actifs financiers du Groupe du fait que davantage d'instruments financiers pourraient être évalués à la juste valeur par résultat. En ce qui concerne les investissements en capitaux propres, une règle comptable sera choisie afin de comptabiliser ces instruments à la juste valeur soit dans le compte de résultat soit dans les autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net. Ainsi la politique de dépréciation de SCOR sera également modifiée, du fait que des dépréciations seront comptabilisées sur la base des pertes attendues, et non plus sur la seule base des pertes avérées. L'impact sur la comptabilisation des couvertures utilisées par SCOR ne devrait pas être significatif.

La conception et la mise en œuvre des systèmes sont en cours de finalisation et plusieurs phases de tests sont prévues tout au long de l'année 2021 pour assurer la capacité à être prêts opérationnellement lors de l'adoption au 1^{er} janvier 2022.

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17 – Contrats d'assurance qui remplacera la norme actuelle IFRS 4 – Contrats d'assurance. Après plusieurs amendements, la norme finale IFRS 17 a été publiée par l'IASB le 25 juin 2020. La norme a une date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023, son application anticipée étant toutefois autorisée. Les amendements adressent des améliorations ciblées et quelques-uns des doutes et enjeux de la mise en œuvre qui ont été identifiés suite à la publication de la norme IFRS 17 – Contrats d'assurance en 2017. L'IASB a également étendu à 2023 l'exemption temporaire dont bénéficient les assureurs pour appliquer la norme

IFRS 9, afin que les normes IFRS 9 et IFRS 17 puissent entrer en application simultanément. La norme finale contrats d'assurance doit encore être adoptée par l'Union européenne.

La norme IFRS 17 modifiera considérablement la comptabilité des contrats d'assurance actuellement appliquée. La norme IFRS 17 introduit une approche d'évaluation actualisée comme modèle général pour tous les contrats d'assurance et de réassurance. Les passifs d'assurance seront évalués comme la somme des flux de trésorerie d'exécution et du bénéfice non encore acquis pour un contrat ou un groupe de contrats. Les flux de trésorerie d'exécution prennent en compte les entrées et sorties de trésorerie directement rattachées à l'exécution du contrat ou d'un groupe de contrats, actualisées et auxquelles est appliqué un ajustement au titre du risque. La CSM (« *Contractual Service Margin* » ou Marge sur services contractuels) représente le bénéfice non encore acquis. Les contrats onéreux lors de la reconnaissance initiale exigent une comptabilisation immédiate des pertes. Les contrats d'assurance seront réévalués en fonction des informations actuelles du marché à chaque clôture. Conformément à la norme IFRS 17, la performance du Groupe sera principalement représentée par le résultat de services d'assurance (le profit provenant de la couverture d'assurance ou réassurance) et le résultat financier (revenus des placements liés à la gestion des actifs et aux charges financières découlant de l'actualisation des passifs d'assurance). Les primes brutes émises ne seront plus présentées au compte de résultat. La présentation du bilan et du compte de résultat changera par rapport à la pratique actuelle. La nouvelle norme requiert également des informations supplémentaires et des rapprochements pour permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre les montants comptabilisés au bilan et dans le résultat global ainsi que les risques inhérents aux contrats d'assurance émis par le Groupe. La mise en œuvre de la norme IFRS 17 devrait requérir des changements significatifs dans les systèmes et les processus. SCOR continue à travailler sur le programme de mise en place et de test la norme IFRS 17. L'évolution des modifications potentielles d'IFRS 17 faisait l'objet d'un suivi régulier afin d'assurer que leur impact sur le programme de mise en place de la norme est pris en compte dans les délais.

La date d'entrée en vigueur finale de la norme IFRS 17, le 1^{er} janvier 2023, a été prise en compte dans le planning du projet.

3.3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'ANNÉE

IMPACT DU COVID-19

La direction a surveillé en permanence les développements et a évalué les impacts de la pandémie de Covid-19 sur les états financiers consolidés de SCOR au 30 juin 2021, étant donné que ces évaluations requièrent un haut degré de jugement de la part de la direction.

Les états financiers consolidés condensés du Groupe sont préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et comprennent l'évaluation actuelle des coûts de sinistres, pour le premier semestre de 2021, pour les *business units* SCOR Global P&C et SCOR Global Life (respectivement de 109 millions d'euros, net de rétrocession, net de primes de reconstitution et avant impôts et de 268 millions d'euros comprenant la valeur totale des sinistres liés à la pandémie de Covid-19, comprenant les sinistres survenus mais non déclarés (« IBNR »), net de la réduction de la sinistralité liée à la grippe saisonnière aux États-Unis, net de rétrocession et avant impôts), fondé sur les informations actuellement disponibles, les informations reçues des cédantes à ce jour et des résultats des modèles utilisés.

Pour la *business unit* vie, les hypothèses clés permettant d'évaluer le coût des sinistres comprennent des hypothèses épidémiologiques relatives aux impacts prévus sur la population touchée par le

Covid-19 et des hypothèses relatives à la manière dont cela se répercute sur la population (ré)assurée.

- L'essentiel de l'exposition provient du portefeuille de mortalité aux États-Unis, représentant 222 millions d'euros au premier semestre 2021 (y compris l'IBNR, net de la réduction de la sinistralité liée à la grippe saisonnière aux États-Unis, net de rétrocession et avant impôts).
- Sur les autres marchés, l'impact du Covid-19 s'élève à 46 millions d'euros avec une augmentation de la sinistralité principalement au Royaume-Uni et en Amérique latine.

Pour la *business unit* P&C, au premier semestre 2021, l'exposition du Groupe provient principalement des pertes d'exploitation, en raison d'une part, de l'augmentation de la charge de sinistralité supportée par des cédantes à la suite de décisions de justice qui leur ont été défavorables en France et au Royaume-Uni et, d'autre part, du traitement par des cédantes des confinements de mars et octobre 2020 comme deux événements distincts.

ACCORD TRANSACTIONNEL AVEC COVÉA

Le 10 juin 2021, SCOR et Covéa ont annoncé la signature d'un protocole d'accord transactionnel. Covéa et SCOR ont souhaité retrouver des relations apaisées, fondées sur le professionnalisme et dans le respect de leur indépendance respective. L'accord comprend les points clés suivants :

- L'accord transactionnel comprend une sortie ordonnée de Covéa du capital de SCOR. Covéa a consenti à SCOR une option d'achat des titres qu'elle détient à un prix d'exercice de 28 euros par action et pendant une durée de cinq ans. L'option est transférable à tout tiers désigné par SCOR afin que SCOR puisse organiser cette sortie au mieux de ses intérêts. Covéa n'achètera pas, directement ou indirectement, seul ou de concert, pendant une durée de sept ans, d'actions SCOR. Se reporter à la note 3.6.1 – Placements des activités d'assurance pour de plus amples informations.

- À titre d'indemnité, Covéa s'est engagée à verser à SCOR une somme de 20 millions d'euros avant impôt. Covéa et SCOR ont toutes deux convenu d'un retrait immédiat de toutes actions judiciaires et réclamations en lien avec la proposition de rapprochement formulée par Covéa en 2018. Se reporter à la note 3.9 – Litiges pour de plus amples informations.
- Dans le cadre de la reprise des relations de réassurance entre Covéa et SCOR, SCOR cédera à Covéa avec effet au 1^{er} janvier 2021, 30 % de tout le portefeuille d'affaires en cours (*in-force*) vie détenu par les entités de SCOR en Irlande au 31 décembre 2020. Le paiement net convenu versé par Covéa s'élevant à 1 014 millions de dollars américains est déterminé en référence au BEL (*Best Estimate Liabilities*) net de rétrocession audité au 31 décembre 2020 dans le reporting Solvabilité 2 des entités vie de SCOR en Irlande. Le paiement a été reçu le 1^{er} juillet 2021. Se reporter à la note 3.5.1 – Segments opérationnels pour de plus amples informations.

3.4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Il n'y a eu aucun regroupement d'entreprises au cours du premier semestre 2021.

3.5. INFORMATION SECTORIELLE

Les principales activités du Groupe sont décrites en section 1.2 du document d'enregistrement universel 2020.

En conformité avec son mode de gestion et de décision, les activités du Groupe sont organisées en trois *business units* (SCOR Global P&C, SCOR Global Life et SCOR Global Investments), dont deux (SCOR Global P&C et SCOR Global Life) forment les segments opérationnels à présenter, auxquels s'ajoute un centre de coûts fonctions Groupe.

SCOR Global Investments est la *business unit* de gestion d'actifs du Groupe. Sa fonction est complémentaire à celles des deux segments opérationnels à présenter puisqu'elle gère, pour le compte de SCOR Global P&C et SCOR Global Life, les investissements en représentation de leurs passifs relatifs aux contrats. SCOR Global Investments gère également des actifs pour le compte de tiers, néanmoins cette activité n'est actuellement pas considérée comme étant significative. Par conséquent, la *business unit* SCOR Global Investments n'est pas considérée comme étant un segment opérationnel au sens d'IFRS 8 – Segments opérationnels. Le segment opérationnel SCOR Global P&C regroupe les activités d'assurance et réassurance de dommages et responsabilités (autrement

appelé « non-vie ») ; et le segment opérationnel SCOR Global Life regroupe les activités de réassurance vie (autrement appelé « vie »). Le Groupe souscrit des types de risques différents dans chacun de ces segments, qui sont commercialisés *via* des canaux séparés. Les responsabilités et reportings au sein du Groupe sont établis sur la base de cette structure. Aucun segment opérationnel n'a été regroupé pour former les segments opérationnels SCOR Global P&C et SCOR Global Life présentés.

La direction analyse les résultats opérationnels des segments SCOR Global P&C et SCOR Global Life séparément dans le but d'évaluer la performance opérationnelle de l'activité et d'allouer les ressources. Le montant des opérations intersegments, notamment relatif aux primes brutes acceptées, n'est pas significatif. Les coûts de services partagés des hubs sont alloués aux *business units* selon une clé d'allocation fondée sur les effectifs.

Les fonctions Groupe ne constituent pas un segment opérationnel et ne produisent pas de revenus. Les coûts liés aux fonctions Groupe sont des coûts ne pouvant être directement attribués ni au segment SCOR Global P&C ni au segment SCOR Global Life.

3.5.1. SEGMENTS OPÉRATIONNELS

Le tableau suivant présente le résultat opérationnel du Groupe pour les segments opérationnels et son centre de coûts pour les semestres clos aux 30 juin 2021 et 2020. Les refacturations intersegments sont éliminées en consolidation.

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin (non audité)							
	2021				2020			
	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Fonctions Groupe	Total	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Fonctions Groupe	Total
Primes brutes émises	4 673	3 768	-	8 441	4 677	3 518	-	8 195
Variation des provisions pour primes non acquises	2	(294)	-	(292)	(11)	65	-	54
Primes brutes acquises	4 675	3 474	-	8 149	4 666	3 583	-	8 249
Revenus des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques	6	-	-	6	8	-	-	8
Charges des prestations des contrats	(4 626)	(2 293)	-	(6 919)	(3 878)	(2 479)	-	(6 357)
Commissions brutes sur primes acquises	(1 024)	(757)	-	(1 781)	(648)	(833)	-	(1 481)
RÉSULTAT TECHNIQUE BRUT ⁽¹⁾	(969)	424	-	(545)	148	271	-	419
Primes émises rétrocedées	(1 026)	(520)	-	(1 546)	(430)	(422)	-	(852)
Variation des provisions pour primes non acquises rétrocedées	-	69	-	69	-	(12)	-	(12)
Primes acquises rétrocedées	(1 026)	(451)	-	(1 477)	(430)	(434)	-	(864)
Sinistralité rétrocedée	1 256	221	-	1 477	399	211	-	610
Commissions rétrocedées	1 142	84	-	1 226	34	74	-	108
Résultat net de rétrocession	1 372	(146)	-	1 226	3	(149)	-	(146)
RÉSULTAT TECHNIQUE NET ⁽¹⁾	403	278	-	681	151	122	-	273
Autres produits et charges hors revenus des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques	-	(14)	-	(14)	1	(17)	-	(16)
Produits des placements	63	116	-	179	80	142	-	222
Intérêts sur dépôts	74	3	-	77	79	3	-	82
Plus et moins-values de cession des placements	19	71	-	90	21	42	-	63
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(1)	6	30	35	(1)	(1)	-	(2)
Variation des dépréciations sur placements	(3)	(11)	-	(14)	(2)	(22)	-	(24)
Résultat de change	(2)	(4)	-	(6)	4	(23)	-	(19)
Produits financiers	150	181	30	361	181	141	-	322
Frais de gestion financière	(11)	(24)	(6)	(41)	(12)	(24)	(4)	(40)
Frais d'acquisition et frais d'administration	(139)	(156)	(11)	(306)	(139)	(136)	(14)	(289)
Autres charges opérationnelles courantes	(17)	(14)	(52)	(83)	(36)	(30)	(50)	(116)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	386	251	(39)	598	146	56	(68)	134
Autres charges opérationnelles	(3)	(13)	-	(16)	(4)	(8)	-	(12)
Autres produits opérationnels	1	1	22	24	1	5	-	6
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)	384	239	(17)	606	143	53	(68)	128

(1) Les résultats techniques sont les soldes des produits et des charges alloués aux affaires d'assurance et de réassurance.

SCOR Global Life a dégagé une marge technique ⁽¹⁾ de 13,1 % au cours du premier semestre 2021, notamment sous l'effet de l'accord de rétrocession conclu avec Covéa, comparé à 5,4 % pour la même période en 2020.

Au premier semestre 2021, la marge technique de SCOR Global Life a bénéficié de l'impact relatif à la mise en place des traités de rétrocession avec Covéa. Le résultat technique net s'élève à 403 millions d'euros et inclut un gain net de 346 millions d'euros qui reflète à la fois la mise en place des traités de rétrocession avec Covéa, un impact non récurrent lié à l'amortissement de la valeur du portefeuille de contrats de réassurance vie acquis et des frais d'acquisition reportés, ainsi que le soutien d'un provisionnement prudent pour le portefeuille. La commission nette cédée payée en amont par Covéa est présentée sur la ligne « Commissions rétrocédées » du compte de résultat.

La marge technique du premier semestre 2021 est également affectée à hauteur de - 6,2 points (avant rétrocession à Covéa)

par la pandémie de Covid-19. Partie intégrante de la marge technique, le résultat technique net a absorbé 268 millions d'euros au titre des sinistres liés à la pandémie de Covid-19, dont 222 millions d'euros liés au marché de réassurance vie aux États-Unis et 46 millions d'euros sur les autres marchés, net de rétrocession et avant impôts.

Pour SCOR Global P&C, le résultat technique net, au cours du premier semestre 2021, reflète un ratio combiné net (calculé en divisant la somme, nette de rétrocession, des charges de sinistres non-vie y compris les catastrophes naturelles, des charges de commission et des charges de gestion, par les primes acquises nettes de rétrocession) de 97,2 %, contre 102,3 % au cours du premier semestre 2020. Les catastrophes naturelles ont eu un impact de 9,4 % sur le ratio net combiné au cours du premier semestre 2021, contre 5,1 % sur la même période en 2020. Le Covid-19 a eu un impact de 3,6 % sur le ratio net combiné en 2021, contre 8,2 % sur la même période en 2020.

3.5.2. PRIMES BRUTES ÉMISES ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La répartition des primes brutes émises par zone géographique pour SCOR Global Life, déterminée par rapport à la responsabilité de marché, est la suivante :

En millions d'euros		Semestre clos au 30 juin (non audité)	
		2021	2020
SCOR Global Life			
<p>4 673 S1 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 33 % EMEA ■ 47 % Amériques ■ 20 % Asie-Pacifique 	TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES	4 673	4 677
	EMEA	1 545	1 519
	Amériques	2 215	2 350
	Asie-Pacifique	913	808

La répartition des passifs relatifs aux contrats et la part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats pour SCOR Global Life, déterminée sur la même base que les primes brutes émises, sont les suivantes :

En millions d'euros	Au 30 juin 2021 (non audité)		Au 31 décembre 2020	
	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats
SCOR Global Life				
EMEA	9 567	320	9 498	398
Amériques	3 554	1 263	3 316	126
Asie-Pacifique	1 634	41	1 516	44
TOTAL	14 755	1 624	14 330	568

L'augmentation significative de la part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats dans la région Amériques est principalement due à l'exécution de la rétrocession de traités de réassurance à Covéa (voir note 3.3 – Événements significatifs de l'année). Les passifs relatifs aux contrats au 30 juin 2021 reflètent le soutien d'un provisionnement prudent pour le portefeuille.

(1) Se référer à l'annexe – Calcul des ratios financiers pour le détail du calcul.

La répartition des primes brutes émises par zone géographique pour SCOR Global P&C, déterminée par rapport au pays de localisation de la cédante pour l'activité des traités et la localisation des assurés pour l'activité des facultatives, est la suivante :

En millions d'euros		Semestre clos au 30 juin (non audité)	
		2021	2020
SCOR Global P&C			
<p>3 768 S1 2021</p>	■ 41 % EMEA	1 550	1 352
	■ 42 % Amériques	1 578	1 576
	■ 17 % Asie-Pacifique	640	590
	TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES	3 768	3 518

Pour SCOR Global P&C, la répartition des passifs relatifs aux contrats, déterminée sur la même base que les primes brutes émises, et la part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs liés aux contrats financiers, basée sur la localisation du rétrocessionnaire, sont les suivantes :

En millions d'euros	Au 30 juin 2021 (non audité)		Au 31 décembre 2020	
	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats
SCOR Global P&C				
EMEA	8 776	587	8 363	535
Amériques	6 032	587	5 626	590
Asie-Pacifique	2 219	111	2 182	88
TOTAL	17 027	1 285	16 171	1 213

3.5.3. ACTIFS ET PASSIFS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les principaux postes du bilan par segment opérationnel, tels qu'ils sont revus par le management, se répartissent de la manière suivante :

En millions d'euros	Au 30 juin 2021 (non audité)			Au 31 décembre 2020		
	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Total	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Total
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	45	755	800	45	755	800
Portefeuille de contrats	832	-	832	1 099	-	1 099
Placements des activités d'assurance	13 187	16 892	30 079	13 424	16 674	30 098
Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats	1 624	1 285	2 909	568	1 213	1 781
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	1 268	1 034	2 302	708	1 096	1 804
TOTAL ACTIF	23 748	25 430	49 178	21 470	24 747	46 217
Passifs relatifs aux contrats	(14 755)	(17 027)	(31 782)	(14 330)	(16 171)	(30 501)

(1) La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers dans le cadre de son activité de gestion d'actifs pour un montant total de 70 millions d'euros au 30 juin 2021 (165 millions d'euros au 31 décembre 2020).

En conséquence de l'impact de l'exécution de la rétrocession vie des traités de réassurance à Covéa (voir note 3.3 – Événements significatifs de l'année), la valeur du portefeuille de contrats a diminué de 269 millions d'euros et la part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats a augmenté de 1 242 millions d'euros.

3.5.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles par segment sont présentés au sein du tableau des flux de trésorerie.

3.6. AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

3.6.1. PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les placements du Groupe sont présentés dans le tableau suivant selon leur nature et leur méthodologie d'évaluation :

En millions d'euros		Placements et trésorerie au 30 juin 2021 (non audité)				
		Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Coût ou coût amorti
Immobilier de placement		616	-	-	-	616
Actions	Note 3.6.4	830	194	546	-	90
Instruments de dette	Notes 3.6.3 & 3.6.4	16 052	14 278	1 774	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente		16 882	14 472	2 320	-	90
Actions	Note 3.6.4	1 868	178	1 690	-	-
Instruments de dette	Notes 3.6.3 & 3.6.4	12	12	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 880	190	1 690	-	-
Prêts et créances		10 516	1 169	-	-	9 347
Instruments dérivés ⁽¹⁾		185	-	90	95	-
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE		30 079	15 831	4 100	95	10 053
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽²⁾		2 302	2 302	-	-	-
PLACEMENTS ET TRÉSORERIE		32 381	18 133	4 100	95	10 053
Pourcentage		100 %	56 %	13 %	0 %	31 %

En millions d'euros		Placements et trésorerie au 31 décembre 2020				
		Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Coût ou coût amorti
Immobilier de placement		603	-	-	-	603
Actions	Note 3.6.4	654	192	383	-	79
Instruments de dette	Notes 3.6.3 & 3.6.4	17 589	15 724	1 865	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente		18 243	15 916	2 248	-	79
Actions	Note 3.6.4	1 618	232	1 386	-	-
Instruments de dette	Notes 3.6.3 & 3.6.4	14	14	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 632	246	1 386	-	-
Prêts et créances		9 418	185	-	-	9 233
Instruments dérivés ⁽¹⁾		202	-	98	104	-
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE		30 098	16 347	3 732	104	9 915
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽²⁾		1 804	1 804	-	-	-
PLACEMENTS ET TRÉSORERIE		31 902	18 151	3 732	104	9 915
Pourcentage		100 %	57 %	12 %	0 %	31 %

(1) Un passif de 23 millions d'euros provenant d'instruments financiers dérivés est inscrit au passif du bilan consolidé (au 31 décembre 2020 : 85 millions d'euros).

(2) La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers dans le cadre de son activité de gestion d'actifs pour un montant total de 70 millions d'euros au 30 juin 2021 (165 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Les méthodes de classification, de valorisation et de dépréciation des actifs sont détaillées dans la section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés, note 8 du document d'enregistrement universel 2020.

Le Groupe fournit des informations sur les évaluations des instruments financiers mesurés à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui traduit l'importance des paramètres utilisés pour réaliser ces évaluations. Le degré dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé d'après le paramètre le moins important qui est pertinent pour évaluer la juste valeur dans son intégralité. À cette fin, l'importance d'une donnée est déterminée par rapport à l'estimation de la juste valeur. Apprécier l'importance d'un paramètre en particulier dans l'évaluation de la juste valeur exige de faire appel à son jugement et de prendre en compte des facteurs propres à l'actif ou au passif en question. À chaque période d'établissement des comptes financiers, le Groupe revoit la pertinence de la classification des instruments évalués à la juste valeur. La méthode de détermination de la juste valeur fait l'objet d'une veille permanente de façon à identifier d'éventuels reclassements. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques

Sont inclus dans ce niveau les instruments financiers pour lesquels les prix ou taux publiés reflètent des transactions réelles et régulières disponibles auprès d'une bourse, d'un agent ou d'un courtier. Les instruments qui relèvent de cette catégorie sont les actions cotées, les obligations gouvernementales et assimilées ainsi que les obligations garanties par une agence gouvernementale, les obligations de sociétés, ou encore les investissements obligataires à court-terme. S'agissant d'investissements dans des fonds, ouverts ou fermés, les actions ou parts de fonds ainsi que les instruments financiers dérivés (y compris les *swaps* de sous-jacents immobiliers, de taux d'intérêts ou de mortalité, les options, etc.), la juste valeur est déterminée par référence à d'autres prix « *bid* » publiés.

Niveau 2 : Modèles élaborés par des experts internes et externes et reposant sur des paramètres de marché observables

Le Groupe détient certains investissements dont la juste valeur est déterminée à partir de modèles développés par des experts internes ou externes qui font appel à des paramètres de marché. Il s'agit principalement de produits structurés autres que ceux garantis par des agences gouvernementales pour lesquels le marché est considéré comme actif, de dettes hybrides seniors (*Tier 1* et *Tier 2*) émises par le secteur privé, de titres non cotés du secteur privé, d'obligations assimilées à des obligations gouvernementales indexées sur l'inflation, d'autres investissements alternatifs spécifiques et d'instruments dérivés.

Les données non observables significatives utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

Données non observables	Atlas Capital UK 2019 PLC	Atlas capital Re 2020 DAC
Perte attendue relative aux ouragans aux États-Unis selon le modèle AIR	6,31 %	5,56 %
Perte attendue relative aux tremblements de terre aux États-Unis et au Canada selon le modèle AIR	3,54 %	3,87 %
Perte attendue relative aux tempêtes en Europe selon le modèle AIR	1,64 %	NA

La survenance d'une catastrophe significative (telle qu'un tremblement de terre aux États-Unis ou au Canada, un ouragan aux États-Unis ou une tempête en Europe) au cours de la période de couverture des séries d'obligation correspondantes, conduirait à une modification de la juste valeur de la portion correspondante de l'instrument dérivé comptabilisé.

Niveau 3 : Données d'évaluation d'un actif ou d'un passif non fondées sur des données de marché observables (données non observables)

La valorisation de ces instruments ne se fonde ni sur des prix observables pour les transactions courantes d'un instrument comparable, ni sur une donnée de marché observable. Si la détermination de la juste valeur se fonde essentiellement sur des données non observables, elle relève du niveau 3. Les instruments classés en niveau 3 sont principalement des instruments dérivés, en premier lieu ceux de la famille Atlas couvrant des risques de catastrophes naturelles ou de mortalité.

Des informations complémentaires sur ces instruments dérivés sont fournies en section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés, note 8.9 – Instruments dérivés du document d'enregistrement universel 2020.

Option d'achat sur actions SCOR (niveau 2)

Dans le cadre de l'accord transactionnel (se reporter à la note 3.3 – Événements significatifs de l'année), Covéa a consenti à SCOR une option d'achat des titres qu'elle détient, à un prix d'exercice de 28 euros par action et pendant une durée de cinq ans. Le prix d'exercice est sujet à modification sous certaines conditions. L'option d'achat est transférable à tout tiers désigné par SCOR, afin que SCOR puisse organiser le changement d'actionnaire au mieux de ses intérêts. L'option a été comptabilisée en tant qu'instrument dérivé à la juste valeur telle que déterminée par une évaluation externe. La valeur comptable de l'option s'élève à 30,3 millions d'euros au 30 juin 2021.

Obligations catastrophes Atlas (niveau 3)

Atlas Capital UK 2019 PLC fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 250 millions de dollars américains contre les risques d'ouragans aux États-Unis, de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, et de tempêtes en Europe. La période couverte par Atlas Capital UK 2019 s'étend du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2023.

Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 200 millions de dollars américains contre les risques d'ouragans aux États-Unis et de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada. La période de risque couverte par Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC s'étend du 30 avril 2020 au 31 mai 2024.

Ces instruments sont comptabilisés en produits dérivés et évalués selon un modèle des pertes cumulées attendues fondé sur une combinaison de données de marché, dans la mesure où le marché de cet instrument est actif, et d'outils de modélisation catastrophe développés par le prestataire externe AIR.

Actifs financiers disponibles à la vente évalués au coût

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent 90 millions d'euros d'actifs évalués au coût (31 décembre 2020 : 79 millions d'euros). Ces placements représentent essentiellement des investissements dans des actions ou des fonds non cotés.

Au cours des semestres clos aux 30 juin 2021 et 2020, le Groupe n'a pas enregistré de plus ou moins-values de cession significatives sur des placements disponibles à la vente évalués au coût.

Transfert et classification des investissements

Dans les différentes catégories de détermination de la juste valeur il n'y a pas eu de transfert significatif entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours du premier semestre 2021, de même qu'au cours du premier semestre 2020.

Immobilier de placement

Au cours du premier semestre 2021, SCOR n'a vendu aucun immeuble (au cours du premier semestre 2020, SCOR a vendu un immeuble générant une plus-value de cession de 47 millions d'euros).

3.6.2. MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE DES INSTRUMENTS FINANCIERS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Au cours du premier semestre 2021, il n'y a pas eu de transfert depuis ou vers la catégorie de juste valeur de niveau 3.

<i>En millions d'euros</i>	Actions	Instruments de dette	Prêts et créances	Instruments dérivés	Total
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2021	-	-	-	104	104
Variation de change	-	-	-	-	-
Produits et charges comptabilisés au compte de résultat	-	-	-	(9) ⁽¹⁾	(9)
Acquisitions	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts en niveau 3	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur par capitaux propres	-	-	-	-	-
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2021	-	-	-	95	95

(1) Les mouvements relatifs aux instruments dérivés sont dus aux variations de la juste valeur des contrats dérivés Atlas Capital UK 2019 PLC et Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC enregistrées en autres charges opérationnelles et du capital contingent enregistrées en produit financier.

Au cours du premier semestre 2020, il n'y a pas eu de transfert depuis ou vers la catégorie de juste valeur de niveau 3.


<i>En millions d'euros</i>	Actions	Instruments de dette	Prêts et créances	Instruments dérivés	Total
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2020	-	-	-	85	85
Variation de change	-	-	-	-	-
Produits et charges comptabilisés au compte de résultat	-	-	-	(6) ⁽¹⁾	(6)
Acquisitions	-	-	-	67 ⁽²⁾	67
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts en niveau 3	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur par capitaux propres	-	-	-	-	-
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2020	-	-	-	146	146

(1) Les mouvements relatifs aux instruments dérivés sont dus aux variations de la juste valeur des contrats dérivés Atlas Capital UK 2019 PLC et Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC enregistrées en autres charges opérationnelles et du capital contingent enregistrées en produit financier.

(2) L'acquisition concerne le nouveau contrat dérivé Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC ainsi que le nouveau capital contingent.

3.6.3. NOTATION DE CRÉDIT DES TITRES DE DETTE

La ventilation du portefeuille obligataire selon les notations de crédit est la suivante :

En millions d'euros		Au 30 juin 2021 (non audité)		Au 31 décembre 2020		
 <p>16 064 S1 2021</p>	■ 15 %	AAA	2 346	15 %	2 561	15 %
	■ 26 %	AA	4 109	26 %	4 252	24 %
	■ 26 %	A	4 199	26 %	4 888	28 %
	■ 18 %	BBB	2 899	18 %	3 396	19 %
	■ 9 %	<BBB	1 526	9 %	1 443	8 %
	■ 6 %	Non coté	985	6 %	1 063	6 %
	TOTAL INSTRUMENTS DE DETTE		16 064	100 %	17 603	100 %

3.6.4. VENTILATION DES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE ET À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Le tableau ci-après présente le portefeuille de titres de dettes et d'actions ainsi que les positions respectives de plus ou moins-values latentes pour chaque classe d'actifs disponibles à la vente et à la juste valeur par résultat :

En millions d'euros	Au 30 juin 2021 (non audité)		Au 31 décembre 2020	
	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes
Titres de dettes émis par des États et assimilés				
France	71	(1)	76	-
Allemagne	62	1	54	1
Pays-Bas	61	-	46	1
Royaume-Uni	50	-	80	-
Autres pays de l'Union Européenne	69	(1)	67	(1)
États-Unis	2 668	9	2 484	12
Canada	272	16	281	25
Japon	36	-	33	-
Chine	785	4	770	2
Institutions supranationales	200	-	212	3
Autres	1 272	14	1 266	32
Total titres de dettes émis par des États et assimilés	5 546	42	5 369	75
Obligations sécurisées et titres adossés à des créances hypothécaires	1 182	24	1 393	40
Obligations émises par le secteur privé	7 606	189	9 021	407
Produits structurés et titrisés	1 730	(10)	1 820	(23)
TOTAL INSTRUMENTS DE DETTE	16 064	245	17 603	499
Instruments de capitaux propres	2 698	157	2 272	16
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	18 762	402	19 875	515

DÉPRÉCIATION

Au cours du premier semestre 2021, le Groupe a enregistré une reprise de dépréciation des instruments de dette de 1 million d'euros (premier semestre 2020 : charge de 1 million d'euros), et des charges de dépréciation d'actions disponibles à la vente d'un montant de 6 millions d'euros (premier semestre 2020 : 9 millions d'euros), conformément aux principes de dépréciation explicités dans le document d'enregistrement universel 2020, section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés, note 8.2.

3.6.5. DETTES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble des dettes émises par le Groupe :

En millions d'euros	Échéance	Au 30 juin 2021 (non audité)		Au 31 décembre 2020	
		Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Dettes subordonnées					
250 millions EUR	Perpétuelle	256	291	250	283
625 millions USD	Perpétuelle	516	546	522	553
125 millions USD	Perpétuelle	102	108	104	110
250 millions EUR	05/06/2047	249	285	253	292
600 millions EUR	08/06/2046	594	664	603	682
500 millions EUR	27/05/2048	500	589	509	608
300 millions EUR	17/09/2051	299	300	297	302
Total dettes subordonnées ⁽¹⁾		2 516	2 783	2 538	2 830
Dettes sur immobilier de placement		158	158	176	176
Dettes sur immobilier pour usage propre		312	312	311	311
Total dettes immobilières ⁽²⁾		470	470	487	487
Autres dettes financières ⁽²⁾		177	177	185	185
TOTAL DETTES DE FINANCEMENT		3 163	3 430	3 210	3 502

(1) En 2021, le solde comprend des intérêts courus pour un montant de 23 millions d'euros (au 31 décembre 2020 : 39 millions d'euros).

(2) Ces dettes ne sont pas cotées. À défaut, les valeurs nettes comptables reflètent la valeur de marché.

3.6.6. GESTION DE LA DETTE FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE SUR DETTES SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES

Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée pour couvrir le risque de change lié à la dette de 625 millions de dollars américains (émise le 13 mars 2018) et à la dette de 125 millions de dollars américains (émise le 17 décembre 2019). SCOR a souscrit aux *swaps* de taux et de devises qui échangent le principal et les coupons sur les émissions obligataires en dollars américains contre un principal et des coupons en euros à échéance du 13 mars 2029.

La juste valeur de ces *swaps* est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse des comptes. Le montant total notionnel lié est de 750 millions de dollars américains au 30 juin 2021 (31 décembre 2020 : 750 millions de dollars américains). Au 30 juin 2021, la juste valeur de ces *swaps* est un actif de 26 millions d'euros (31 décembre 2020 : actif de 42 millions d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2021.

DETtes IMMOBILIÈRES

Les dettes immobilières sont liées à l'acquisition d'immobilier de placement et d'immobilier pour usage propre financés par des prêts de 470 millions d'euros (487 millions d'euros au 31 décembre 2020), dont 77 millions d'euros relatifs aux dettes immobilières de MRM S.A. (77 millions d'euros au 31 décembre 2020).

La majorité des contrats des dettes immobilières contiennent des clauses usuelles de remboursement anticipé et d'engagements financiers (« *covenants* »). Ces *covenants* définissent des seuils à respecter pour plusieurs ratios, notamment le ratio LTV (*loan to*

value, défini comme le rapport entre le montant de la dette et la valeur de marché du bien immobilier qu'elle finance), le ratio ICR (*interest coverage rate*, représentant le taux de couverture des charges d'intérêts par les loyers) et le ratio DSCR (*debt service coverage ratio*, représentant le taux de couverture des amortissements de dette et de charges d'intérêts par les loyers). Dans le cadre des contrats de dette existants, les ratios LTV varient entre 44 % et 65 % et les ratios ICR/DSCR entre 130 % et 558 %.

COUVERTURES DES FLUX DE TRÉSORERIE SUR DETTES IMMOBILIÈRES

SCOR a acheté des *swaps* de taux d'intérêt afin de couvrir son exposition résultant des dettes financières à taux variables liées aux placements immobiliers. Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée. La juste valeur de ces *swaps* est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse

des comptes. Le montant total du notionnel de ces *swaps* est de 44 millions d'euros au 30 juin 2021 (31 décembre 2020 : 44 millions d'euros). Au 30 juin 2021, la position bilantielle de ces *swaps* est un passif de 2 millions d'euros (31 décembre 2020 : passif de 2 millions d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2021.

LIGNE D'ÉMISSION CONTINGENTE D' ACTIONS

Le 3 décembre 2019, SCOR a mis en place avec J.P. Morgan une ligne d'émission contingente d'actions, qui apporte au Groupe une couverture de 300 millions d'euros en cas de survenance d'événements extrêmes (catastrophes naturelles ou événements affectant la mortalité). Conformément à cet accord, SCOR a émis 9,4 millions de bons d'émission d'actions en faveur de J.P. Morgan, chaque bon d'émission d'actions donnant le droit de souscrire à deux actions nouvelles de SCOR. J.P. Morgan a pris l'engagement d'exercer le nombre de bons nécessaires à la souscription d'actions nouvelles pour un montant maximum de 300 millions d'euros (primes d'émission incluses), dans la limite de 10 % du capital social de SCOR, dès lors que le montant total (i) des pertes nettes ultimes estimées par le Groupe (en tant qu'assureur ou réassureur) et consécutives à la survenance de catastrophes naturelles éligibles entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2022 ou (ii) des sinistres nets ultimes enregistrés par le segment opérationnel vie du Groupe SCOR (en sa qualité d'assureur ou de réassureur) sur deux semestres consécutifs au cours de la période s'étendant du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre 2022 s'établira au-dessus de certains niveaux définis contractuellement tel que vérifié par les commissaires aux comptes de SCOR. Par ailleurs, sous réserve qu'aucun tirage n'ait déjà été

effectué, une tranche unique de 150 millions d'euros sera tirée sur le programme de 300 millions d'euros dans l'hypothèse où le cours moyen pondéré par les volumes de l'action SCOR viendrait à s'établir en dessous de 10 euros.

J.P. Morgan s'est engagé à souscrire les actions nouvelles en cas d'exercice des bons mais, n'ayant toutefois pas l'intention de devenir un actionnaire de long terme de SCOR, J.P. Morgan les revendrait par voie de placements privés et/ou de cessions sur le marché. À cet égard, SCOR et J.P. Morgan ont conclu un accord de partage des profits, qui prévoit que 75 % du profit issu de la revente des actions nouvelles, s'il y en a un, seront rétrocédés à SCOR. Si la revente des nouvelles actions survient immédiatement après l'exercice des bons dans le cadre d'une transaction réalisée hors marché, la part de profit due à SCOR sera versée sous forme d'actions SCOR afin de limiter l'impact dilutif de la transaction pour les actionnaires de SCOR.

En l'absence d'événement extrême déclencheur, aucune action ne sera émise dans le cadre de ce programme et cette ligne d'émission demeurera par conséquent sans aucun impact dilutif pour les actionnaires.

DIVIDENDE 2020

L'assemblée générale mixte du 30 juin 2021 a décidé la distribution, au titre de l'exercice 2020, d'un dividende d'un euro et quatre-vingts centimes (1,80 euro) par action, soit un montant global de dividende payé de 335 millions d'euros calculé sur la base du

nombre d'actions éligibles au versement d'un dividende à la date de paiement. Le dividende a été détaché le 2 juillet 2021 et mis en paiement le 6 juillet 2021.

3.7. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Au premier semestre 2021, la charge d'impôt s'est élevée à 158 millions d'euros (32 millions d'euros au premier semestre 2020). La hausse de 126 millions d'euros résulte principalement de la hausse du résultat avant impôt qui passe de 55 millions

d'euros au premier semestre 2020 à 538 millions d'euros au premier semestre 2021, principalement en raison des impacts résultant du protocole d'accord transactionnel avec Covéa.

3.8. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net de base par action et le résultat net dilué par action aux 30 juin 2021 et 2020 sont présentés dans le tableau suivant :

En millions d'euros	Au 30 juin 2021 (non audité)			Au 30 juin 2020 (non audité)		
	Résultat net (numérateur)	Actions (dénominateur) (en milliers) ⁽¹⁾	Résultat par action (en euros)	Résultat net (numérateur)	Actions (dénominateur) (en milliers) ⁽¹⁾	Résultat par action (en euro)
Résultat net de base par action						
Résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires	380	186 217	2,04	26	186 469	0,14
Résultat net dilué par action						
Effets dilutifs	-	-	-	-	-	-
Stock-options et rémunération en actions ⁽²⁾	-	1 571	-	-	1 861	-
RÉSULTAT NET DISTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ET CONVERSIONS ESTIMÉES	380	187 788	2,02	26	188 330	0,14

(1) Nombre moyen d'actions sur la période excluant les actions auto-détenues.

(2) Dans l'hypothèse où toutes les options sont exercées lorsque le cours moyen de l'action SCOR, pour l'année, excède le prix d'exercice.

L'exercice de stock-options est systématiquement accompagné d'une annulation d'actions auto-détenues par l'assemblée générale afin d'éviter tout effet dilutif sur le capital.

3.9. LITIGES

Le Groupe décrit les litiges de manière détaillée en section 4.6 – note 26 du document d’enregistrement universel 2020.

COMISIÓN NACIONAL DE LA COMPETENCIA

Le 12 novembre 2009, suite à l’ouverture d’une procédure de sanction, l’autorité de la concurrence espagnole (*Comisión Nacional de la Competencia*) (la « CNC ») a sanctionné SCOR Global P&C SE Ibérica Sucursal, succursale de SCOR Global P&C, ainsi que d’autres assureurs et réassureurs pour violation de l’article 1 de la loi 15/2007 du 3 juillet 2007 relative à la concurrence (la « Loi sur la Concurrence » interdisant les accords et pratiques concertées, qui ont pour objet ou pour effet d’empêcher, de restreindre, ou de fausser le jeu de la concurrence sur le marché). L’infraction aurait consisté en une entente sur la fixation du prix minimum et des conditions commerciales appliquées aux clients du marché décennal espagnol en matière de construction. Conformément à cette décision, SCOR a été condamné au paiement d’une amende de 18,6 millions d’euros. D’autres assureurs et réassureurs ont également été contraints au paiement d’une amende pour les mêmes griefs.

Le 9 mars 2017, après les procédures d’appel, la CNMC a rendu une décision qui a confirmé l’amende imposée à SCOR pour un montant de 18,6 millions d’euros. SCOR a fait appel de la décision. Le 25 septembre 2020, SCOR a finalement été informé que le Tribunal constitutionnel espagnol avait jugé le recours irrecevable. Cette décision est définitive.

Le 22 février 2021, SCOR a reçu un ordre de paiement des autorités espagnoles de la concurrence pour un montant de 18,6 millions d’euros. Le paiement a été effectué par SCOR, le 5 mai 2021.

Outre le litige décrit ci-dessus, SCOR est impliqué dans des procédures judiciaires, d’arbitrages ou autres procédures formelles ou informelles de règlement des litiges dans le cours normal de ses activités. D’après l’évaluation de la direction, ces procédures en cours ne devraient pas avoir d’incidence négative significative sur les états financiers consolidés.

ACTIONS JUDICIAIRES CONTRE THIERRY DEREZ, COVÉA ET BARCLAYS

En relation avec le projet non sollicité de prise de contrôle soumis par Covéa le 24 août 2018, SCOR avait engagé plusieurs actions judiciaires contre Thierry Derez, Covéa SGAM, Covéa Coopérations et Barclays Bank PLC le 29 janvier 2019. Ces actions judiciaires se trouvaient à des stades différents dans les procédures respectives.

Le 10 juin 2021, SCOR et Covéa ont annoncé la signature d’un protocole d’accord transactionnel entre Covéa SGAM, Covéa Coopérations et SCOR SE. Dans le cadre de ce protocole d’accord transactionnel, Covéa a accepté de verser une indemnité transactionnelle de 20 millions d’euros (hors taxes). Covéa et SCOR ont accepté un désistement immédiat, à l’égard de

toutes personnes concernées, de toutes les actions judiciaires et réclamations en lien avec la proposition de rapprochement formulée par Covéa en 2018. Chacune des parties renonce pour l’avenir à toutes actions judiciaires ou réclamations en lien avec cette proposition de rapprochement. Le paiement a été reçu le 22 juin 2021.

Le 11 juin 2021, SCOR et Barclays Bank PLC ont signé un accord afin de mettre fin au litige initié par SCOR, qui n’emporte aucune reconnaissance de responsabilité. Par ce protocole d’accord transactionnel, les deux parties sont irrévocablement et totalement libérées, exonérées et déchargées des réclamations faites.

3.10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

04

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SCOR SE relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés des informations prudentielles relatives à la solvabilité qui vous sont présentées au paragraphe 1.4 du rapport semestriel d'activité.

Paris-La Défense, le 27 juillet 2021

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Maxime Simoen

Guillaume Wadoux

KPMG SA

Pierre Planchon

Antoine Esquieu

05

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans sa consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 à 11 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 27 juillet 2021

Laurent Rousseau
Directeur général

06

ANNEXE – CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

6.1. ANNEXE – CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

6.1.1. ACTIF NET PAR ACTION

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2021 (non audité)	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2020 (non audité)
Capitaux propres – part du Groupe	6 318	6 155	6 369
Nombre d'actions à la clôture	186 791 876	186 730 076	186 674 276
Actions d'autocontrôle (actions propres) à la clôture	(741 353)	(259 567)	(389 478)
Nombre d'actions	186 050 523	186 470 509	186 284 798
ACTIF NET PAR ACTION	33,96	33,01	34,19

6.1.2. RENDEMENT SUR INVESTISSEMENTS ET RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS

Le rendement sur investissements (ROI) permet de mesurer la rentabilité de l'ensemble des investissements du Groupe, comprenant les fonds détenus par les cédantes et autres dépôts, retraités des dépôts espèces. Ce rendement, exprimé en pourcentage,

est obtenu en divisant le total net des produits financiers par le total des investissements moyens (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total investissement »).

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2021 (non audité)	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2020 (non audité)
Investissements moyens ⁽¹⁾	28 498	28 135	28 132
Total des produits financiers nets ⁽²⁾	295	665	302
RENDEMENT SUR INVESTISSEMENTS (ROI)	2,1 %	2,4 %	2,2 %

(1) Moyenne des « total investissements » trimestriels, présentés en note 6.1.4 de cette annexe, retraités des dépôts espèces cédés.

(2) Au 30 juin 2021, le total des produits financiers nets exclut 30 millions d'euros liés à l'option sur actions propres accordée à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa (voir section 1.2.8 – Événements significatifs du semestre).

Le rendement sur actifs investis (ROIA) permet de mesurer la rentabilité des actifs investis du Groupe, en excluant les produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus. Ce rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le

total des produits financiers sur actifs investis par la moyenne des actifs investis sur la période (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total actifs investis »).

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2021 (non audité)	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2020 (non audité)
Actifs investis moyens ⁽¹⁾	20 738	20 486	20 457
Total des produits financiers sur actifs investis ⁽²⁾	259	582	260
RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS (ROIA)	2,5 %	2,8 %	2,6 %

(1) Moyenne des « total actifs investis » trimestriels, présentés en note 6.1.4 de cette annexe.

(2) Au 30 juin 2021, le total des produits financiers sur actifs investis exclut 30 millions d'euros liés à l'option sur actions propres accordée à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa (voir section 1.2.8 – Événements significatifs du semestre).

6.1.3. PRODUITS FINANCIERS SUR ACTIFS INVESTIS ET PRODUITS FINANCIERS NETS

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2021 (non audité)	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2020 (non audité)
Revenus des actifs investis ⁽¹⁾	175	427	220
Gains/(pertes) réalisés sur titres obligataires	88	143	13
Gains/(pertes) réalisés sur prêts	2	-	1
Gains/(pertes) réalisés sur actions	9	-	-
Gains/(pertes) réalisés sur immobilier	(1)	47	48
Gains/(pertes) réalisés sur autres placements	-	7	-
Gains/(pertes) réalisés sur actifs investis ⁽²⁾	98	197	62
Provisions pour dépréciation des instruments de dette	-	(2)	-
Provisions pour dépréciation sur des prêts	-	(3)	(1)
Provisions pour dépréciation des actions ⁽³⁾	-	(31)	(9)
Provisions/Amortissements sur l'immobilier ⁽⁴⁾	(7)	(18)	(10)
Provisions pour dépréciation des autres placements	(1)	-	-
Provisions/Amortissements sur actifs investis ⁽³⁾⁽⁴⁾	(8)	(54)	(20)
Variation de juste valeur des actifs comptabilisés à la juste valeur par résultat ⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾	(5)	16	-
Charges financières de l'immobilier de placement ⁽⁸⁾	(1)	(4)	(2)
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS SUR ACTIFS INVESTIS	259	582	260
Produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus	77	163	82
Frais de gestion financière	(41)	(80)	(40)
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS NETS	295	665	302
Résultat de change	(6)	(13)	(19)
Revenus provenant d'autres entités consolidées	2	1	1
Produits/(charges) des éléments techniques ⁽⁹⁾	28	(3)	(4)
Charges financières de l'immobilier de placement	1	4	2
TOTAL IFRS DES PRODUITS FINANCIERS NETS DES FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE	320	654	282

(1) Au 30 juin 2021, les revenus des actifs investis sont présentés nets de 1 million d'euros de revenus immobiliers attribuables à des investisseurs tiers ainsi que de 3 millions d'euros de revenus provenant d'actifs non détenus à des fins d'investissement.

(2) Au 30 juin 2021, les gains (pertes) réalisés sur les actifs investis sont présentés nets de 9 millions d'euros de pertes sur instruments dérivés, inclus dans la variation de juste valeur des actifs comptabilisés à la juste valeur par résultat.

(3) Les dépréciations sur actifs investis sont nettes de 4 millions d'euros de dépréciations liées à des actifs non détenus à des fins d'investissement.

(4) Au 30 juin 2021, les provisions/amortissements sur le portefeuille immobilier sont présentés nets de provisions/amortissements de 1 million d'euros attribuables à des investisseurs tiers.

(5) Comprend (2).

(6) La juste valeur par résultat sur actifs investis est nette de 2 millions d'euros de pertes liées à certaines entités consolidées détenues à des fins d'investissement, incluses dans le périmètre des actifs investis.

(7) Au 30 juin 2021, la juste valeur par résultat sur actifs investis exclut 30 millions d'euros liés à l'option sur actions propres accordée à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa (voir section 1.2.8 – Événements significatifs du semestre).

(8) Les charges de financement liées aux investissements immobiliers (immeubles de placement) portent uniquement sur des investissements immobiliers, net des dépenses de financement attribuables à des investisseurs tiers.

(9) Les produits (charges) sur les éléments techniques incluent (1), (3), (4) et (7) entre autres éléments techniques.

6.1.4. ACTIFS INVESTIS, CLASSIFICATION DU MANAGEMENT VS CLASSIFICATION IFRS

Classification économique Classification IFRS En millions d'euros	Au 30 juin 2021 (non audité)											
	Trésorerie	Titres de dettes	Prêts	Actions	Immo- bilier	Autres investis- sements	Total actifs investis	Créances d'opéra- tions de réassurance et autres ⁽⁷⁾	Total investis- sements	Intérêts courus	Éléments tech- niques ⁽¹⁾	Total Classification IFRS
Investissements immobiliers	-	-	-	-	616	-	616	-	616	-	-	616
Actions	1	90	51	172	95	245	654	176	830	-	-	830
Titres de dettes	-	14 600	1 335	-	-	8	15 943	-	15 943	109	-	16 052
Investissements disponibles à la vente	1 14 690	1 386	172	95	253	16 597	176	16 773	109	-	-	16 882
Actions	-	-	-	178	-	1 690	1 868	-	1 868	-	-	1 868
Titres de dettes	-	-	-	12	-	-	12	-	12	-	-	12
Investissements à la juste valeur par résultat	-	-	-	190	-	1 690	1 880	-	1 880	-	-	1 880
Prêts et créances ⁽²⁾	-	1 169	1 259	-	4	67	2 499	8 013	10 512	4	-	10 516
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	185	185
TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	1 2 302	15 859	2 645	362	715	2 010	21 592	8 189	29 781	113	185	30 079
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	2 302	-	-	-	-	-	2 302	-	2 302	-	-	2 302
TOTAL DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE OU ÉQUIVALENTS	2 303	15 859	2 645	362	715	2 010	23 894	8 189	32 083	113	185	32 381
Moins actifs gérés pour le compte de tiers ⁽³⁾	(70)	(155)	(1 655)	(4)	(58)	(1 524)	(3 466)	-	(3 466)	-	-	-
Autres entités consolidées ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	279	279	-	279	-	-	-
Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement ⁽⁵⁾	-	-	-	-	108	-	108	-	108	-	-	-
Dettes sur immobilier de placement ⁽⁶⁾	-	-	-	-	(126)	-	(126)	-	(126)	-	-	-
Créances et dettes de Trésorerie	(2)	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	-	-	-
TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT	2 231	15 704	990	358	639	765	20 687	8 189	28 876	-	-	-

(1) Inclut les cat bonds Atlas et des dérivés de change.

(2) Les autres prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois.

(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.

(4) Certaines entités consolidées qui sont détenues en qualité d'investissements ont été incluses en actifs investis.

(5) Juste valeur diminuée de la valeur nette comptable de l'immobilier de placement, excluant 9 millions d'euros revenant à des investisseurs externes.

(6) Dettes immobilières liées à l'immobilier de placement (immeubles détenus à des fins de placement), excluant 31 millions d'euros attribuables à des investisseurs externes.

Classification économique	Au 31 décembre 2020												
	Classification IFRS	Trésorerie	Titres de dettes	Prêts	Actions	Immobilier	Autres investissements	Total actifs investis	Créances d'opérations de réassurance et autres	Total investissements	Intérêts courus	Éléments techniques ⁽¹⁾	Total Classification IFRS
En millions d'euros													
Investissements immobiliers	-	-	-	-	603	-	603	-	603	-	-	-	603
Actions	-	90	52	163	92	202	599	55	654	-	-	-	654
Titres de dettes	-	16 052	1 407	-	-	8	17 467	-	17 467	122	-	-	17 589
Investissements disponibles à la vente	-	16 142	1 459	163	92	210	18 066	55	18 121	122	-	-	18 243
Actions	-	-	-	232	-	1 386	1 618	-	1 618	-	-	-	1 618
Titres de dettes	-	-	-	14	-	-	14	-	14	-	-	-	14
Investissements à la juste valeur par résultat	-	-	-	246	-	1 386	1 632	-	1 632	-	-	-	1 632
Prêts et Créances⁽²⁾	-	184	1 124	-	4	68	1 380	8 034	9 414	4	-	-	9 418
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	202	-	202
TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	-	16 326	2 583	409	699	1 664	21 681	8 089	29 770	126	202	-	30 098
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	1 804	-	-	-	-	-	1 804	-	1 804	-	-	-	1 804
TOTAL DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE OU ÉQUIVALENTS	1 804	16 326	2 583	409	699	1 664	23 485	8 089	31 574	126	202	-	31 902
Moins actifs gérés pour le compte de tiers ⁽³⁾	(165)	(137)	(1 621)	(9)	(59)	(1 222)	(3 213)	-	(3 213)	-	-	-	-
Autres entités consolidées ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	280	280	-	280	-	-	-	-
Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement ⁽⁵⁾	-	-	-	-	125	-	125	-	125	-	-	-	-
Dettes sur immobilier de placement ⁽⁶⁾	-	-	-	-	(145)	-	(145)	-	(145)	-	-	-	-
Créances et dettes de Trésorerie	(10)	-	-	-	-	-	(10)	-	(10)	-	-	-	-
TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT	1 629	16 189	962	400	620	722	20 522	8 089	28 611	-	-	-	-

(1) Inclut les cat bonds Atlas et des dérivés de change.

(2) Prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois.

(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.

(4) Certaines entités consolidées qui sont détenues en qualité d'investissements ont été incluses en Actifs Investis.

(5) Juste valeur diminuée de la valeur nette comptable de l'immobilier de placement, excluant 7 millions d'euros revenant à des investisseurs externes.

(6) Dettes immobilières liées à l'immobilier de placement (immeubles détenus à des fins de placement), excluant 31 millions d'euros attribuables à des investisseurs externes.

6.1.5. RATIO DE COÛT

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2021 (non audité)	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2020 (non audité)
Total des charges au compte de résultat ⁽¹⁾	(430)	(857)	(445)
Charges de réajustement des sinistres non imputés (ULAE) ⁽²⁾	(37)	(63)	(35)
Total charges de gestion	(467)	(920)	(480)
Frais de gestion financière	41	80	40
Total charges de base	(426)	(840)	(440)
Finance Groupe	9	11	7
Amortissements	41	84	40
Charges non contrôlables	7	11	4
Total charges de gestion (pour calcul du ratio de coût)	(369)	(734)	(389)
Primes brutes émises	8 441	16 368	8 195
RATIO DE COÛT	4,4 %	4,5 %	4,7 %

(1) Le total des charges correspond à la somme des frais de gestion financière, frais d'acquisition et frais d'administration, et autres charges opérationnelles courantes présentés en section 2.2 – Compte de résultat consolidé semestriel.

(2) Les charges de réajustement des sinistres non imputées font partie des charges de prestation de contrats.

6.1.6. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (correspondant à la moyenne pondérée des capitaux propres). Ce ratio est annualisé lors du calcul trimestriel.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2021 (non audité)	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2020 (non audité)
Résultat Net de l'ensemble consolidé – Part du Groupe	380	234	26
Capitaux propres à l'ouverture – part du Groupe	6 155	6 348	6 348
Résultat net de l'ensemble consolidé pondéré ⁽¹⁾	190	117	13
Paiement des dividendes ⁽²⁾	(2)	-	-
Augmentations de capital pondérées ⁽²⁾	4	(12)	(5)
Effet des variations des taux de conversion ⁽³⁾	94	(261)	(54)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente et autres ⁽¹⁾	(35)	57	61
Capitaux propres moyens pondérés	6 406	6 249	6 363
ROE	12,2 %	3,8 %	0,8 %

(1) Prorata de 50 % : linéaire au cours de la période en 2020 et 2021.

(2) Tient compte des transactions proratisées sur la base des dates de transaction.

(3) Pour la ou les devises concernée(s) par des variations significatives de taux de change, une moyenne pondérée journalière est utilisée ; pour les autres devises, une moyenne pondérée simplifiée est utilisée.

6.1.7. RATIO COMBINÉ NET

Le ratio des sinistres est déterminé en divisant les charges de prestations non-vie (y compris les catastrophes naturelles) par les primes acquises non-vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Le ratio des commissions est le rapport entre les commissions versées dans le cadre des opérations de réassurance non-vie et les primes acquises non-vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Le ratio technique est un indicateur non-vie. Il correspond à l'addition du ratio des sinistres et du ratio des commissions.

Ce ratio, net de rétrocession, permet de mesurer la performance intrinsèque des opérations de réassurance en excluant les frais de gestion P&C.

Le ratio de frais de gestion P&C est le rapport entre les frais de gestion versés dans le cadre des opérations de réassurance non-vie et les primes acquises non-vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2021 (non audité)	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2020 (non audité)
Primes brutes acquises	3 474	7 113	3 583
Primes acquises rétrocedées	(451)	(912)	(434)
Primes nettes acquises	3 023	6 201	3 149
Charges des prestations des contrats	(2 293)	(4 774)	(2 479)
Sinistralité rétrocedée	221	423	211
Total des sinistres net	(2 072)	(4 351)	(2 268)
Ratio des sinistres	68,6 %	70,2 %	72,0 %
Commissions brutes sur primes acquises	(757)	(1 643)	(833)
Commissions rétrocedées	84	153	74
Total des commissions net	(673)	(1 490)	(759)
Ratio des commissions	22,2 %	24,0 %	24,1 %
Total du Ratio technique	90,8 %	94,2 %	96,1 %
Frais d'acquisition et frais d'administration	(156)	(254)	(136)
Autres charges opérationnelles courantes	(14)	(67)	(30)
Autres produits et charges des opérations de réassurance	(24)	(54)	(30)
Total frais de gestion non-vie	(194)	(375)	(196)
Total Ratio des frais de gestion non-vie	6,4 %	6,0 %	6,2 %
TOTAL RATIO COMBINÉ NET	97,2 %	100,2 %	102,3 %

6.1.8. MARGE TECHNIQUE VIE

La marge technique vie est le résultat technique net augmenté des intérêts des dépôts espèces réalisés auprès des cédantes rapporté aux primes brutes acquises nettes des primes acquises rétrocedées.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2021 (non audité)	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2020 (non audité)
Primes brutes acquises	4 675	9 208	4 666
Primes acquises rétrocedées	(1 026)	(892)	(430)
Primes nettes acquises	3 649	8 316	4 236
Résultat technique net	403	324	151
Intérêts sur dépôts nets	74	156	79
Résultat technique	477	480	230
MARGE TECHNIQUE NETTE	13,1 %	5,8 %	5,4 %

Conception et réalisation: **côté corp.**

Tél. +33 (0)1 55 32 29 74



Société européenne
Au capital de
EUR 1 469 373 374,58
RCS Paris B 562 033 357

Siège social
5 avenue Kléber
75116 Paris
France

Adresse postale
5 avenue Kléber
75795 Paris Cedex 16
France
Téléphone :
+33 (0)1 58 44 70 00
Fax : +33 (0)1 58 44 85 00

Pour en savoir plus
sur la stratégie,
les ambitions,
les engagements
et les marchés du Groupe,
visitez notre site Internet.

www.scor.com
Follow us on social media

